

Aujourd'hui



A2 URSS

La défaillance du réacteur principal d'un sous-marin soviétique à propulsion nucléaire force le navire à se trainer, à quatre noeuds, jusqu'à sa base de la péninsule de Kola.

B3 EUROPE

Le président Mitterrand hausse le ton devant le refus du premier ministre Thatcher d'engager pleinement la Grande-Bretagne en faveur de l'union monétaire européenne.

D1 RENTES

En 2005, la réserve accumulée du Régime des rentes du Québec sera épuisée si les cotisations sont gelées à 4,6 p. cent des salaires, taux qui sera atteint dès 1991.

S2 PETE ROSE

Selon le rapport de 225 pages rendu public hier d'un enquêteur, Pete Rose aurait parlé de fortes sommes sur les matches des Reds de Cincinnati entre 85 et 88.



C1 LA MODE

Une petite tenue de jour qui ressemble au pyjama, tant par la coupe que par le tissu, et qui va faire courir les plus jeunes à toutes jambes, tout l'été, en tout confort.

Sommaire

Annonces classées

Immobilier C4 à C7, D10
marchandises D10, D11
emplois D11 à D13
automobiles D13, D14
propositions d'affaires D4

Arts et spectacles

Informations B4 à B8
horaires B6
Bandes dessinées D11
Bridge B8
Décès D15
Economie D1 à D9
Êtes-vous observateur? ... C4
Feuilleton C5
Horoscope C6
La mode C1 à C3, C8
Le monde B3, D16
Mots croisés D13
«Mot mystère» D12

Sports

Andre Turbide 5
Réjean Tremblay 5
Mots croisés 10
Télévision B5

Bourassa accepte la démission du grand argentier du PLQ, Tommy D'Errico

GILLES NORMAND
du bureau de La Presse

QUÉBEC

Le premier ministre Robert Bourassa a accepté, hier, la démission inattendue de l'homme d'affaires montréalais Tommy D'Errico, de la présidence de la commission des finances du Parti libéral du Québec (PLQ).

La décision du président de Bea-

ver Asphalte de quitter l'exécutif du PLQ ne doit d'aucune façon être interprétée comme un aveu de culpabilité, relativement aux allégations de favoritisme dont il a fait l'objet, a insisté le premier ministre, dans une brève interview accordée à La Presse.

Devenu la cible, depuis plus de trois semaines, de l'opposition péquiste, dont les questions à l'Assemblée nationale le reliaient à la révision controversée du zonage

agricole de Laval, M. D'Errico a remis sa démission au premier ministre, en disant sa situation intenable pour sa famille, pour ses entreprises et même pour le PLQ au sein duquel il militait depuis plusieurs années.

Conformément à ce qui avait été convenu avec les collaborateurs du premier ministre, au moment où ils s'enquerraient auprès de M. D'Errico du bien-fondé ou non des allégations dont il faisait l'objet, le prési-

dent de Beaver Asphalte, rentré de vacances en Italie dimanche, a rencontré M. Bourassa hier.

Précisant que M. D'Errico demeurait président de la commission des finances tant qu'un successeur ne lui aurait pas été désigné, M. Bourassa a précisé qu'on examinerait au cours des prochains jours la mise en branle du processus de remplacement. «M. D'Errico sou-



Tommy D'Errico: une situation intenable
VOIR D'ERRICO EN A 2

Un culturiste incrimine Julie Rocheleau

d'après Canadian Press
TORONTO

Julie Rocheleau-Baumann, la meilleure spécialiste canadienne des haies, a acheté des stéroïdes et des hormones de croissance d'un culturiste québécois. Celui-ci, qui a admis avoir été le fournisseur de plusieurs athlètes, a témoigné hier à Toronto devant la commission d'enquête sur l'usage des drogues dans le sport amateur.

Benoit Lévesque, âgé de 29 ans, a déclaré sous serment que Rocheleau-Baumann — l'athlète par excellence au Québec en 1988 — l'avait approché au mois de juin, l'année dernière, pour s'enquérir de la possibilité d'acheter des drogues.

Rocheleau-Baumann, originaire de Saint-Jérôme mais qui vit maintenant en Suisse, a refusé de témoigner devant la commission présidée par le juge Charles Dubin. L'athlète de 25 ans a récemment échoué un test anti-dopage qu'elle avait dû subir sans avertissement, dans le cadre du nouveau programme de tests mis sur pied par l'Association canadienne d'athlétisme.

Rocheleau-Baumann, qui avait terminé sixième aux Jeux olympiques de Séoul, a toutefois nié avoir consommé du stanozolol, la même drogue qui a privé Ben Johnson de sa médaille d'or.

\$2000 pour des hormones

Lévesque, qui a été M. Montréal, M. Québec et M. Est du Canada, a témoigné en français. Il a raconté que Rocheleau-Baumann l'avait appelé après avoir obtenu son nom de l'haltérophile Jacques Demers. Les deux hommes s'étaient connus sur le plateau de tournage du film *La Guerre du feu*.

Étudiant en architecture et en traduction, Lévesque a dit que Rocheleau s'était présentée sous le nom de «Chantelle», lorsqu'ils se sont rencontrés dans un terrain de stationnement. À cette occasion, Rocheleau a offert \$2000 en échange des hormones qui proviennent de cerveaux de cadavres humains.

«Je lui demandais sans cesse ce qu'elle faisait pour avoir un tel physique», a déclaré Lévesque. Elle m'a dit qu'elle s'appelait Julie Rocheleau et que je ne devais dévoiler nos transactions à personne, car elle était très préoccupée par sa réputation auprès du public.

Lévesque a déclaré que Rocheleau-Baumann...

11 RETRAITS SUR 3 PRISES

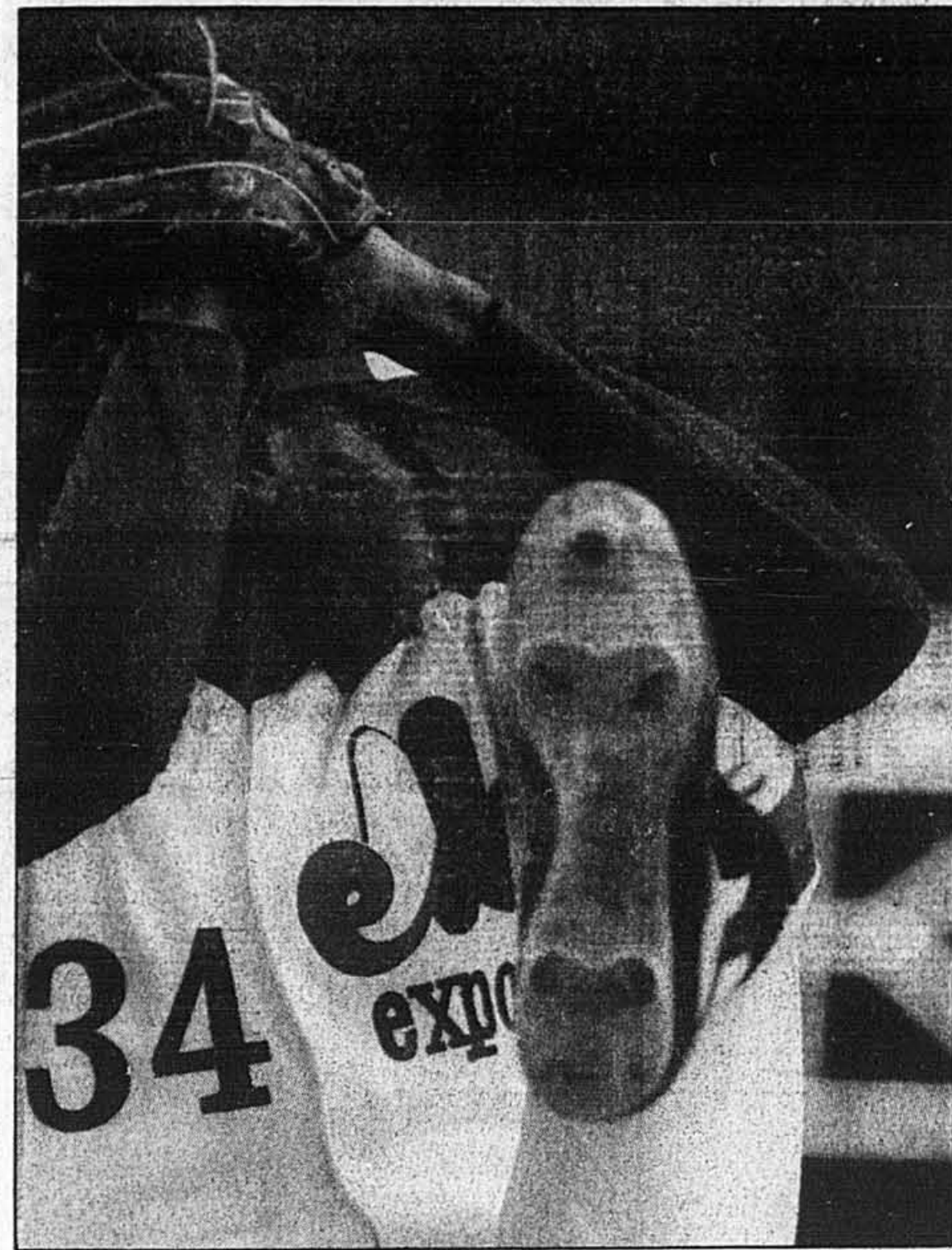


PHOTO REMI LEMÉE, La Presse

Pascual Perez a lancé un match magistral, et les Expos ont sorti Dwight Gooden avec un barrage de cinq points à la quatrième manche pour se hisser au premier rang du classement grâce à une victoire de 5-1. Perez a limité les frappeurs des Mets à cinq coups sûrs, il en a retiré 11 sur des prises et n'a accordé aucun but sur balles. Spike Owen a été la vedette offensive du match en cognant un circuit de trois points. Les Cubs de Chicago ayant perdu contre les Pirates de Pittsburgh, les Expos se retrouvent en tête, un demi-match devant les Mets. *Cahier Sports*, pages 2, 3 et 7

Tout «baigne dans l'huile» au Rhode Island!

YVES BOISVERT
NEWPORT, Rhode Island

«Il y a peut-être deux ou trois vilains dans cette affaire, mais ils auront permis de découvrir au moins un millier de héros!»

Ainsi en a décrété hier l'animateur d'«Open Forum», la ligne ouverte la plus écoutée à Newport.

Trois jours plus tôt, le *World Prodigy* s'échouait à l'embouchure de la baie de Narragansett, y déversant près de deux millions de litres d'huile diesel.

Après l'inquiétude des premières heures, le temps était donc à la congratulation hier dans cette petite ville de quelque 30000 habitants du Rhode Island.

On se félicitait tout d'abord de ce que la quantité d'huile déversée soit quatre fois moindre de celle annoncée initialement par les médias.

On se réjouissait aussi de l'effet conjugué du soleil et des vents, qui ont entraîné l'évaporation et la dispersion d'une grande partie de l'huile (95 p. cent selon la Garde Côtière américaine, 80 p. cent selon un scientifique du Secrétariat au Commerce).

Enfin, et surtout, on se félicitait de l'efficacité des manoeuvres de nettoyage mises en place par la Garde Côtière et l'État du Rhode

VOIR RHODE ISLAND EN A 12

Le projet de construction de six autres frégates tombe à l'eau...

MIVILLE TREMBLAY

Parce qu'il manque d'argent, Ottawa renonce à construire le troisième et dernier groupe de six frégates qu'il avait prévu pour sa marine de guerre. Le chantier naval de Lauzon, qui était bien placé pour obtenir ce contrat, se retrouve une nouvelle fois le bec à l'eau.

L'annonce en a été faite, hier à Ottawa, par le ministre de la Défense, M. Bill McKnight, qui comparait devant un comité des Communes. «Nous devons utiliser nos ressources financières réduites pour nous procurer de l'équipement, mais nous devons être très prudents dans la façon de dépenser nos dollars», s'est-il justifié.

Le ministre a toutefois indiqué que les fonds de tiroirs lui permettraient peut-être de construire deux autres frégates en plus des 12 qui sont déjà en chantier, au coût de \$6,2 milliards.

Les généraux et le ministre poursuivent une révision en profondeur du livre blanc sur la Défense présenté en 1987, de façon à déterminer comment ses objectifs ambitieux pourraient être atteints dans le contexte des compressions budgétaires de \$2,7 milliards, annoncées dans le récent budget du ministre des Finances.

VOIR FRÉGATES EN A 2

L'ombre de Master B plane toujours sur Montréal-Nord



BRUNO BISSON

4. ■ La petite salle communautaire de Montréal-Nord était bondée quand l'état-major de Master B a débarqué. Ils n'avaient pas besoin de présentation.

À leur arrivée, il y eut des flottements, des silences pleins de sous-entendus parmi les quelque 300 personnes présentes à la fête.

C'était en février dernier et rien, alors, ne laissait présager la débâcle du mieux organisé et du plus structuré de tous les gangs de jeunes de Montréal. À Montréal-Nord, Saint-Léonard et sur une grande partie de Rosemont, Master B était encore souverain.

«À la fin de la soirée, il y avait 300 personnes qui se disaient membres ou sympathisants de Master B», se rappelle avec un brin d'amertume M. Philippe Turcotte, professeur au collège Marie-Victorin et animateur du projet Action-Jeunesse.

L'anecdote est lourde de sens. Bien sûr, aucune de ces 300 personnes n'adhérait aux méthodes

du jeune gang qui contrôlait un réseau de prostitution juvénile florissant. Mais ses jeunes chefs paraissaient bien et, dans les fêtes communautaires auxquelles ils participaient assidûment, leur conduite était impeccable. Dans la communauté, ils étaient beaucoup à penser que leur réputation de jeunes criminels était surfaite.

Cette anecdote est aussi révélatrice du malaise qui persiste depuis trois ans à Montréal-Nord.

VOIR MASTER B EN A 2

● A 7: Le fossé se creuse entre parents haïtiens et leurs enfants



Les gangs de jeunes

UNE MENACE?

Les places sont limitées

LOS ANGELES à partir de 359\$ plus taxes VANGOUVER

Le seul vol direct sans escale à partir de de Vol direct sans escale

Los Angeles, départs tous les mercredis du 28 juin au 6 septembre. Vancouver, départs tous les jeudis du 29 juin au 7 septembre.

Nous acceptons également les réservations d'origine de Los Angeles et Vancouver

les Ailes de l'Ouest
Consultez votre agent de voyages

SUITE DE LA UNE

D'ERRICO

Bourassa accepte la démission du grand argentier du PLQ, Tommy D'Errico

haïte que cela se fasse au plus tôt, et je respecte son vœu», a-t-il dit. L'exécutif du parti doit se réunir jeudi, pour discuter de la question.

Diversions

«Une manoeuvre de diversion», a spontanément commenté le chef de l'opposition, Guy Chevrette, qui était dans sa circonscription (Joliette) lorsqu'il a appris la nouvelle.

«Aucune situation n'est intenable lorsqu'on n'a rien à se reprocher. Dans les circonstances, M. D'Errico devrait en vouloir à M. Bourassa de ne pas lui donner l'occasion de le blanchir de tout soupçon, en ne décrétant pas une enquête publique sur les transactions liées à la révision du zonage agricole à Laval», a-t-il ajouté.

«Je considère qu'il s'agit d'une manoeuvre pour montrer que le PLQ est pur. C'est l'art de tout camoufler. Le premier ministre s'est-il enquis de toutes les transactions de M. D'Errico? Quant à nous, nous continuerons de réclamer une enquête publique sur cette affaire. C'est la seule façon de rendre justice à tout le monde», a insisté le leader péquiste.

La nouvelle a été lancée sous forme de communiqué émis pour le compte de M. D'Errico, en après-midi. Celui-ci indiquait que l'homme d'affaires avait fourni au premier ministre toutes les explications pertinentes sur les transactions concernées, tout en assurant «qu'en aucune façon et qu'en aucun moment le code d'éthique du PLQ n'avait été enfreint».

Le grand argentier du PLQ souligne que cette décision a été prise «pour éviter qu'on porte injustement atteinte à mon honnêteté et à mon intégrité, à celle de mes enfants, de ma famille, des entreprises que j'ai développées au cours des 40 dernières années, du Parti libéral du Québec que j'ai toujours servi loyalement, tout en respectant intégralement et scrupuleusement ses règles d'éthique».

M. D'Errico a souligné «les difficultés et les embûches qui guettent tout homme d'affaires désireux de militer et s'engager activement dans un parti politique».

Ces propos ont été repris par M. Bourassa et par le président du PLQ, Robert Benoit, à la suite de la décision de leur collègue.

«M. D'Errico me faisait remarquer que s'il n'avait pas fait de politique, il aurait eu droit à des subventions en vertu de programmes gouvernementaux, il aurait pu avoir des contrats sans soumission — mais ça n'a pas été le cas. On pourrait donner toute une liste d'hommes d'affaires québécois qui ont eu toutes sortes d'avantages du gouvernement. Parce que M. D'Errico accomplissait du travail bénévole pour un parti politique, il fait l'objet de toutes sortes d'attaques. Je comprends sa décision, d'autant plus qu'on n'a eu aucune indication selon laquelle il avait enfreint le code d'éthique du parti», a dit M. Bourassa.

Arrivé avec Ryan
«Il a eu une attitude très responsable», a dit M. Benoit, en rappelant que M. D'Errico «s'était senti obligé de s'assurer que des événements le touchant personnellement ne puissent entacher le parti de quelque façon que ce soit, ni les membres de sa famille».

M. D'Errico est l'auteur d'une brochure destinée aux militants du PLQ pour indiquer les normes d'éthique et les règles qui s'imposent lors des campagnes de financement.

«M. D'Errico s'assurait que tous ces règlements étaient scrupuleusement suivis par chacun, ce qui n'est pas facile quand on a 30 000 bénévoles qui se répandent à travers les comtés pour recueillir de l'argent. Le président de la commission des finances surveillait tout avec soin», a dit M. Benoit.

Né au Québec, M. D'Errico a commencé à militer dans le PLQ avec l'arrivée de Claude Ryan. Il

agissait comme simple bénévole, a travaillé contre le oui au référendum, il a fait du porte à porte et a été membre de la commission des finances au début des années 1980. Il a accédé à la présidence de cette commission après l'avènement de M. Bourassa à la tête du parti, il y a cinq ans.

C'est à la fin de mai que le nom de M. D'Errico a fait l'objet de questions posées à l'Assemblée nationale par l'opposition péquiste, relativement à des terres qu'il a acquises dans le territoire agricole de Laval et que la Commission de protection du territoire agricole avait consenti à situer en zone blanche. Cette décision ne devait toutefois jamais obtenir l'assentiment du conseil des ministres, le gouvernement ayant décidé, à la suite des interventions répétées du député péquiste Jacques Brassard, d'interrompre le processus et d'entreprendre une vérification de tous les titres des propriétés concernées.

M. Bourassa s'est à maintes reprises porté à la défense de Tommy D'Errico, même après avoir appris que certains des terrains avaient été achetés par lui beaucoup plus tard qu'en 1974, contrairement à ce qu'il lui avait d'abord dit, et même après qu'il eut été révélé que l'homme d'affaires avait eu une rencontre avec le président de la CPTAQ, Pierre-Luc Blain, dans un club de golf de la région montréalaise. Cette rencontre avait eu lieu à l'été 1987, après que M. D'Errico eut fait cinq propositions d'achat pour acquérir autant de lots totalisant plus de cinq millions de pieds carrés, au coût de \$1 168 000. C'était aussi avant de finaliser son achat.

ROCHELEAU

Un culturiste incrimine Julie Rocheleau

leu-Baumann lui avait avoué qu'elle consommait plusieurs stéroïdes, notamment le Winstrol V, un drogue à usage vétérinaire.

«Je lui ai montré des comprimés de Winstrol (régulier) et elle les a achetés», a-t-il dit.

Le culturiste a aussi affirmé que Rocheleau-Baumann était tellement anxieuse d'obtenir les hormones de croissance, en juillet 1988, qu'elle s'est présentée chez lui avec une seringue pour se faire une injection sur le champ, immédiatement après qu'il ait livré la marchandise.

Lévesque a aussi révélé que la spécialiste des haies était satisfait des drogues, en dépit de quelques effets secondaires. «Elle disait qu'elle avait davantage de puissance et d'endurance», a-t-il déclaré.

Jacques Demers

La commission a aussi entendu l'haltérophile Jacques Demers, qui avait déjà témoigné en février à Montréal. Demers, qui a échoué à un test anti-dopage quelques jours avant les Jeux de Séoul, a confirmé que Rocheleau-Baumann l'avait approché et qu'il l'avait référée à Steve Brisebois, un culturiste de Toronto. Celui-ci ne pouvant obtenir les drogues rapidement, Rocheleau-Baumann a rappelé Demers.

«Elle était vraiment pressée, a-t-il dit. Elle voulait obtenir ces hormones aussi vite que possible parce qu'elle disposait de très peu de temps avant les Olympiques.»

Demers lui a alors conseillé de voir Lévesque. Plus tard, lorsque Brisebois a obtenu les hormones, Demers en a remis une partie à Rocheleau-Baumann. Celle-ci en a encore achetée au mois d'août.

«Lorsqu'elle est revenue de Séoul, je lui ai donné toutes les drogues que j'avais encore en ma possession», a dit Demers. L'haltérophile a ajouté que Rocheleau-Baumann l'avait appelé après qu'il eut témoigné devant le juge Dubin, insistant pour qu'il ne mentionne pas son nom.

«Elle ne voulait pas être responsable.»

La filière étrangère

Dans l'après-midi, Bishop Dolegiewicz a livré un témoignage attendu. En effet, le nom de l'expert en analyse de produits de ce gang a été associé à la plupart des athlètes qui ont défilé devant la commission jusqu'ici. Dolegiewicz, qui a participé aux Jeux Olympiques à deux reprises, a déclaré qu'il lui serait difficile de nommer un athlète qui n'aurait jamais touché aux drogues.

Avouant qu'il avait consommé et vendu des stéroïdes, l'ex-athlète s'est inquiété de la qualité des produits disponibles sur le marché noir. «Je voudrais conseiller à tous ceux qui consomment ces produits de les faire analyser. Certains fournisseurs vendent n'importe quoi.»

L'escrimeur Pierre Lafleur est suspendu pour dopage

Agence France-Presse
OTTAWA

La Fédération canadienne d'escrime a annoncé, hier à Ottawa, la suspension de l'escrimeur Pierre Lafleur des compétitions nationale et internationale jusqu'à l'aboutissement d'une enquête sur l'utilisation de produits dopants interdits.

Lafleur, 26 ans, troisième au championnat du Canada 1989 et qualifié pour le championnat du monde et les Universiades organi-

Plus tôt hier, le culturiste Benoit Lévesque avait soulevé les mêmes inquiétudes. «En ce moment, les seules sources fiables sont les fermiers et les éleveurs de chevaux», a-t-il dit.

Dolegiewicz, qui est aujourd'hui entraîneur à Saskatoon, a raconté qu'il s'était procuré 1 000 comprimés de Dianabol (des stéroïdes), à l'époque où il étudiait au Texas.

«Un docteur vous a prescrit 1 000 comprimés de Dianabol? a demandé le juge Dubin, incrédule.

«Oui, il l'a fait, a répondu le géant de 6'6" et 225 livres.

«Lui avez-vous dit que vous alliez ouvrir une pharmacie?»

«Non, mais le docteur était un ex-haltérophile! □

FRÉGATES

Le projet de construction de six autres frégates tombe à l'eau...

Après l'abandon du coûteux projet de sous-marins à propulsion nucléaire, certains analystes militaires croyaient que le gouvernement compenserait non seulement par la construction de sous-marins diesel, mais aussi en augmentant le nombre de frégates prévues dans le livre blanc.

Pour le Groupe MIL, qui administre à Lauzon le dernier chantier naval d'importance du Québec, de même que les installations industrielles de Tracy, Mme Lillian Egl a déclaré ne pas être surprise de la décision ministérielle: «C'est tout à fait dans la suite du budget. Beaucoup de choses sont réexaminées par le ministère de la Défense, et on attend de connaître leurs nouveaux projets.»

«Nous sommes confiants d'avoir toute l'expertise nécessaire pour construire deux autres frégates, des sous-marins conventionnels et bien d'autres choses encore», a dit Mme Egl.

Tout comme ses patrons, le président du syndicat du chantier de Lauzon n'a pas été surpris par le couperet du ministre McKnight: «Ces décisions sont tellement politiques. Un jour c'est bleu, un jour c'est rouge. Un jour c'est oui, un jour c'est non. On en a vu bien d'autres», déclare M. Robert Monette.

N'empêche qu'avec cette dernière décision, «on se retrouve encore les mains vides». Le chantier de MIL n'aura toujours pas de travail après le milieu de 1991. Présentement, on œuvre sur trois frégates obtenues dans le contrat du premier groupe de six, explique M. Monette.

Le chantier de la St. John Shipbuilding, au Nouveau-Brunswick, est le maître d'oeuvre pour la construction de toutes les frégates. En plus de la planification du programme, il construit les trois autres navires du premier groupe, et il a obtenu tous les six du deuxième groupe.

Pourtant, pour le deuxième groupe, MIL croyait pouvoir obtenir la moitié du travail, comme pour le premier groupe. Le gouvernement a jugé cette division des tâches trop coûteuse, et a engagé l'entreprise de se restructurer.

Rappelons qu'à l'origine, il était prévu de construire une frégate et demie au chantier naval de Tracy, et l'autre frégate et demie à celui de Lauzon. Avec la réorganisation du Groupe MIL, une partie des trois navires est construite à Tracy, et ces modules sont acheminés à Lauzon, où se termine la construction. A proprement parler, Tracy n'est plus un chantier naval. □

MASTER B

L'ombre de Master B plane toujours sur Montréal-Noed

où les gangs ont grandi en nombre et en influence au vu et au su des parents déconcertés par le comportement de leurs enfants et de leur porte-parole de la communauté, inquiets de voir les méfaits de ces gangs rejallir sur tous les Haïtiens.

Pendant ces trois années, la communauté haïtienne a joué à son corps défendant un rôle d'écran protecteur pour les deux plus anciens gangs d'adolescents de Montréal, Bélanger et Master B, priant la police de ne pas se mêler de cette histoire et de la laisser seule mater les deux gangs.

«À l'époque, dit aujourd'hui M. Alerte Avril, travailleur de rue haïtien lié au projet Action-Jeunesse, on se demandait déjà si les gangs allaient grossir ou éclater. C'était difficile d'en juger parce

que nous avions peu d'informations à leur sujet. Aujourd'hui encore, on se demande si Bélanger et Master B existent toujours.»

«Nous avons essayé d'utiliser les mécanismes à l'intérieur de la communauté haïtienne, précise M. Turcotte. En guise de prévention, nous avons rencontré des parents de jeunes attirés par les gangs pour leur expliquer ce qui se passait et pour qu'ils agissent en conséquence. Mais nous avons perdu le contrôle. Je crois qu'on minimisait l'importance de cette délinquance-là.»

Retour du balancier

En novembre 1987, La Presse révélait l'existence des groupes Bélanger et Master B, malgré un mur de silence des organismes sociaux et communautaires de Montréal-Nord.

La direction de la Protection de la jeunesse laissait filtrer l'information au compte-gouttes.

Les personnes interrogées sur la question affirmaient toutes que les activités des gangs étaient désormais endiguées. On disait même qu'ils avaient cessé d'exister.

Pour éviter que ses enfants soient montrés du doigt, jugés d'avance et «stigmatisés», la communauté haïtienne a reposé la collaboration de la police et a promis, en contrepartie, de prendre les choses en main.

Les parents avaient été mis en garde par des articles dans les journaux communautaires. Dans les maisons de jeunes, les bureaux de services sociaux, les écoles, à travers les fêtes populaires et même dans les cours de rattrapage dispensés par Action-Jeunesse, l'information et la sensibilisation suivaient leur cours.

C'était juste avant l'affaire Gosset-Griffin et l'explosion des tensions raciales entre la police de la CUM et les groupes ethniques du territoire.

M. Turcotte approuvait cette démarche. Il estime qu'elle était fondée et qu'elle l'est toujours. A preuve, une liste qu'il a pu consulter, il y a deux ans, comptant une cinquantaine de noms d'adolescents et de jeunes adultes, Noirs et Blancs, tous soupçonnés de faire partie de Master B et Bélanger. Cette liste, soutient-il, avait été préparée par le service de renseignements de la police de la CUM.

«Imaginez ça, s'indigne-t-il, une liste noire d'adolescents. J'aurais été curieux de savoir ce qu'en aurait dit la Commission des droits de la personne!»

«Il n'y a rien de pire que la police, ajoute M. Turcotte. La communauté est réfractaire à son intervention et il était préférable d'assurer la prise en charge par les Haïtiens eux-mêmes.»

Au bout du compte, le temps et les événements ont donné tort à un peu tout le monde. Bélanger a sombré dans l'anarchie mais Master B a prospéré, devenant le modèle des gangs d'adolescents et de jeunes adultes qui pullulent maintenant sur le territoire.

L'arrestation de ses dirigeants, au début de mars, n'a pas mis fin aux signalements de cas de protection et de prostitution juvénile au bureau de services sociaux Centre-Nord.

Et, le soir du 6 mai, dans un centre sportif du nord-est de Montréal, une fête populaire haïtienne a failli tourner au cauchemar. Vers 1 h du matin, une quinzaine d'adolescents se sont présentés à la fête. Quelques-uns d'entre eux étant identifiés à Master B, on leur a interdit l'entrée.

Les jeunes ont forcé le passage, brisant, cassant, fracassant tout ce qu'ils pouvaient, vitres, portes, bancs de bois. Tout.

De quel gang étaient-ils? Il n'y a pas si longtemps, on comptait pas moins d'une dizaine de bandes d'adolescents haïtiens dans la partie est et nord-est de Montréal. Alors, qui étaient-ils, ces quinze jeunes délinquants? Qui sait?

Montréal-Nord a encore peur. L'approche douce n'a pas fonctionné. L'ombre de Master B plane toujours là. □

Michel Tréal nie tout

Dans une mise au point qu'il a fait parvenir à La Presse, M. Michel Tréal nie vigoureusement toutes les allégations voulant qu'il ait fourni un faux passeport à Jean-Michel Tricano, récemment arrêté au Brésil pour être remis à la police suisse, le tout en rapport avec une vaste escroquerie. Par l'entremise de son avocat, Me Michel Proulx, M. Tréal nie vigoureusement ces allégations qu'il dit non fondées et tout à fait gratuites.

Précision

Dans une récente édition, La Presse a fait mention du Centre de soins prolongés de Montréal comme étant un établissement privé conventionné, alors que c'est un établissement public, donc propriété de l'État. Nos excuses.



PHOTOLASER ASSOCIATED PRESS

Le sous-marin nucléaire soviétique est remorqué vers sa base.

Un autre sous-marin nucléaire soviétique victime d'accident

d'après AFP et UPI

MOSCOU

Le défaut du réacteur principal d'un sous-marin soviétique à propulsion nucléaire a forcé hier le navire à retourner lentement, en surface, vers sa base de Severomorsk, au nord de la Norvège, en utilisant son moteur diesel auxiliaire. Les autorités soviétiques affirment que personne n'a été blessé et qu'aucune fuite de radioactivité n'est survenue.

Le sous-marin de 4 800 tonnes, qui appartiendrait à la classe «Echo-2», est accompagné, précisait hier soir l'agence TASS, par un navire de secours, le «Kara-bakh», ainsi que par un autre bâtiment, le «Simferopol», qui l'approvisionne en eau douce pour refroidir le réacteur, ainsi qu'en eau potable pour l'équipage. Il devrait mettre trois jours pour regagner sa base, en se déplaçant à une vitesse horaire moyenne de quatre noeuds. «L'équipage n'a pas souffert, la radioactivité à bord est normale et l'accident ne présente aucun danger pour l'environnement», soulignait TASS.

Selon les explications données par ailleurs par le ministre soviétique de la Défense, le général Dmitri Iazov, l'accident, survenu dans la nuit de dimanche à lundi, s'est produit alors que le sous-marin était en plongée. Une canalisation assurant le refroidissement du réacteur nucléaire s'est rompue et l'étanchéité du réacteur n'étant plus assurée, il a été immédiatement stoppé.

Le capitaine Kasadkine, commandant le bâtiment, a donné l'ordre de faire surface d'urgence, et le navire a pu ensuite faire route à quatre noeuds vers sa base de Severomorsk, située à proximité de Mourmansk, dans la presqu'île de Kola (au nord de la Norvège).

Le communiqué du ministère de la Défense n'explique cependant pas pourquoi les autorités

norvégiennes ont parlé d'un incendie à bord sur la foi des messages de détresse qu'elles ont capté, et pourquoi les avions d'observation qu'elles ont dépêchés sur place ont repéré de la fumée s'échappant du sous-marin. Selon ces rapports, toute trace d'incendie semblait toutefois avoir disparu quelques heures après l'accident.

Néanmoins, selon l'amiral Constantin Makarov, commandant en chef de la marine soviétique, aucun incendie n'a éclaté à bord, et la fumée aperçue par les patrouilles norvégiennes provenait simplement des gaz d'échappement du moteur diesel auxiliaire qui propulse actuellement le sous-marin.

L'amiral Makarov, qui parlait à la télévision soviétique, a reconnu par ailleurs que le sous-marin était muni d'armes nucléaires. «Outre les armes conventionnelles, a-t-il dit, il y avait des armes nucléaires à bord, mais celles-ci ne présentent aucun danger, car l'accident s'est produit dans le système de propulsion.»

Des avions et des bateaux ont été dépêchés sur place et la liaison radio est maintenue en permanence avec le commandement de la flotte du Nord à Mourmansk, au-delà du cercle polaire, dirigé par l'amiral Felix Gromov, selon les explications du ministre.

Il y a à peine plus d'un mois, le 7 avril, le sous-marin d'attaque expérimental «Komsomolets» avait été victime d'un incendie et avait coulé par 1 500 mètres de fond à 500 km de la Norvège, causant la mort de 42 hommes d'équipage. Cependant, selon les informations fournies à l'époque par les Soviétiques, l'incident n'avait pas affecté le système de propulsion nucléaire et le court-circuit à l'origine de la catastrophe s'était produit dans un autre compartiment, celui des moteurs classiques, dont l'énergie électrique est fournie par le réacteur.

Un DC-6 s'écrase en Gaspésie

vinciale n'a pas réussi à localiser le lieu de l'écrasement. Selon le Centre de coordination des recherches à Halifax, l'appareil appartenait à une compagnie de Québec, Confair Aviation. L'appareil effectuait de l'épandage lorsque l'accident est survenu, vers 20 h. Un hélicoptère de Summerside, à l'Île-du-Prince-Édouard, a été demandé pour prendre part aux recherches.

Un DC-6 s'écrase en Gaspésie

Presse Canadienne

Un avion de type DC-6 s'est écrasé hier soir en Gaspésie. L'appareil, à bord duquel se trouvaient quatre personnes, a heurté une montagne et pris feu dans la péninsule gaspésienne. On ignore pour le moment s'il y a des survivants.

Un hélicoptère de la police pro-

La Quotidienne

Tirage d'hier

à trois chiffres

356

à quatre chiffres

4510



26-2-01

Mardi 27 juin 1989

LA MÉTÉO

Québec

	Min.	Max.	Aujourd'hui
Abitibi	10	21	Nua., orag.
Outaouais	13	25	Ciel variable
Laurentides	15	28	Ennu., orag.
Cartons de l'Est	15	26	Ennu., orag.
Mauricie	14	27	Nébu., crois.
Québec	14	27	Nébu., crois.
Lac-Saint-Jean	12	24	Ennu., orag.
Rimouski	13	25	Ennu., orag.
Gaspésie	13	26	Ennu., orag.
Bas-Ecosse	10	20	Ciel variable
Sept-Îles	10	20	Ciel variable

États-Unis

	Min.	Max.		Min.	Max.
Boston	11	28	N.-Orléans	23	31
Buffalo	20	28	Pittsburgh	21	31
Chicago	18	33	S. Francisco	13	19
Miami	23	31	Washington	24	34
New York	22	32	Dallas	22	32

les capitales

	Min.	Max.		Min.	Max.
Amsterdam	11	21	Madrid	14	24
Athènes	20	34	Moscou	16	28
Acapulco	24	32	Mexico	11	25
Berlin	16	29	Oslo	14	17
Bruxelles	13	30	Paris	17	29
Buenos Aires	6	17	Rome	17	30
Copenhague	14	23	Séoul	21	27
Genève	15	27	Stockholm	22	25
Hong Kong	26	28	Tokyo	19	29
Le Caire	21	36	Trinidad	—	31
Lisbonne	19	32	Vienne	16	26
Londres	15	23			

Mardi 27 juin 1989

Où donner son sang

Aujourd'hui, la Croix-Rouge tient des cliniques aux endroits suivants:

● à Montréal: Centre permanent de la Croix-Rouge, 3131 est, rue Sherbrooke, de 9 h à 20 h;

● à Massueville: Saint-Aimé et Massueville, école Christ-Roi, 270, rue Bonsecours, de 14 h 30 à 20 h 30;

● à Montréal: Place Victoria, hall d'entrée, 800, place Victoria, de 9 h 30 à 16 h 30;

● à LaSalle: Brasserie Labatt Ltee, salle de réception, 50, avenue Labatt, de 10 h à 11 h 30 et 13 h à 16 h 30;

● à Saint-André-Est: parainée par le Club Optimiste Saint-André-Est, église Saint-André-Apôtre (sous-sol), rue Principale, de 14 h 30 à 16 h 30 et 18 h à 20 h 30.

Inauguré en 66, le métro de Montréal a bien vieilli

RICHARD FORTIN

Le très sélect Comité permanent des métros sur pneumatiques (CPMP), qui compte sept villes membres, tient depuis hier et jusqu'à vendredi son huitième Symposium bisannuel à Montréal, qui doit d'ailleurs à Lucien Saulnier, décédé jeudi dernier, d'avoir adopté en 1961 la technologie française du roulement sur pneus pour son « plus beau métro du monde », contre l'avis de l'ex-maire Jean Drapeau qui préférait la solution du monorail.

Dans son allocution d'ouverture, M. Abe Limonchik, conseiller municipal et membre du conseil d'administration de la STCUM, a d'ailleurs souligné que le métro avait bien vieilli depuis 1966. Il a insisté sur la nécessité d'introduire des innovations technologiques, de prolonger la ligne 5 jusqu'à Anjou et de développer la future

ligne 7 de Rivière-des-Prairies à la station Pie IX. M. Limonchik n'a toutefois pas fixé d'échéancier pour la réalisation de ces projets.

Le plan du ministre des Transports Marc-Yvan Côté, présenté en août dernier, ne prévoit d'ailleurs que le prolongement de la ligne 5. Le gouvernement du Québec finance 32 p. cent du coût du transport en commun à Montréal.

Selon M. Jean Leroy, secrétaire du réseau de Lille, en France, la fonction principale du CPMP est de mettre au point des cahiers des charges communs à toutes les villes membres: Mexico, Santiago du Chili, Paris, Lille, Lyon, Marseille et Montréal.

Ainsi, les compagnies Bridgetone et Michelin, qui partagent le monopole de la fabrication des pneus pour métropolitains, doivent réduire leurs prix et offrir des garanties identiques à tous les acheteurs. Un

seul pneumatique coûte autour de \$600. Le seul réseau montréalais compte 759 voitures qui roulent sur plus de 6000 pneus.

Des cadres responsables

De son côté, M. Francis Therrien, responsable des ressources et de la qualité à la STCUM, a souligné les efforts fait depuis 1987 par la Société de transport pour alléger sa structure administrative et responsabiliser ses cadres supérieurs.

« Nous avons dû revoir les rôles de tous les gestionnaires et circonscrire les champs de compétences, a-t-il expliqué. Nous avons éliminé deux paliers hiérarchiques et fait passer de quinze à huit le nombre des personnes qui rendent compte de la qualité du service devant la présidente, Mme Louise Roy. Inutile de dire que nous vivons des changements profonds. »

C'est à Mexico que le réseau de métro sur pneumatiques connaît l'expansion la

plus formidable. Inauguré il y a 20 ans, le métro de Mexico compte huit lignes et 141 km de voies (contre 64 km à Montréal). Un milliard 476 milles usagers utilisent chaque année ce moyen de transport. Mexico, avec ses 19 millions d'habitants, est la plus grande ville du monde.

Un métro infiniment plus modeste, le réseau lillois, est intéressant au point de vue technique. Conçu par la compagnie Matra, les rames sont entièrement automatisées et fonctionnent sans conducteurs. Un système « anti-suicide » interdit aux usagers l'accès au quai entre l'arrivée de chaque train.

L'automatisation de plus en plus poussée est d'ailleurs la solution technique retenue pour les années 90. Les agents de conduite du métro montréalais ne contrôlent d'ailleurs que la fermeture des portes et le démarrage des rames.

Le réchaud-bus n'a servi que 30 jours

CAROLINE MONTPETIT

Le réchaud-bus retapé par la STCUM et donné, en février, au comédien Michel Forget pour venir en aide aux clochards du centre-ville de Montréal, a été retiré de la circulation depuis le mois d'avril. Il n'aura servi aux clochards en tout et pour tout que 30 jours.

Depuis, il est stationné au terminus des autobus Galland, à Laval. Il ne reprendra ses fonctions charitables qu'en novembre prochain.

La Fondation des grands froids, dont Michel Forget est président et qui gère officiellement l'appareil, a invoqué des plaintes de plusieurs usagers du stationnement du terminus Voyageur, où il était installé, pour justifier son retrait pour l'été.

Elle précise aussi que le réchaud-bus n'était pas conçu pour opérer en dehors des grands froids de l'hiver.

« La mission de cet autobus, c'est d'être un dépanneur d'hiver, où l'on sert du café et de la soupe aux itinérants qui ne peuvent entrer au Dernier Recours. On n'avait établi aucune date précise quant au moment où on devait le retirer, explique Michel Forget. L'été, c'est plus facile pour les clochards de survivre, et le Dernier Recours, géré par la ville de Montréal est moins achalandé. »

Le réchaud-bus avait d'abord été mis à la disposition de Lydie Auger, le grand cœur de la Mission Colombe, une popote roulante qui nourrit les clochards tous les jours au coin des rues Berri et Sainte-Catherine à Montréal. Madame Auger préférait de beaucoup l'autobus, qui était grand, confortable et chauffé, à la petite camionnette dont elle se sert actuellement pour exécuter son oeuvre.

« C'était beaucoup plus agréable. Il y a des tables, on pouvait s'asseoir et parler. Les échanges étaient merveilleux... Ça a été très dur lorsque M. Forget nous l'a enlevé au mois d'avril dernier. Il faisait encore froid, j'aurais voulu pouvoir l'utiliser jusqu'au mois de mai. M. Forget m'a dit qu'il ne pouvait pas deviner qu'il ferait froid si longtemps. »

Michel Forget vient aussi en aide à Madame Auger en lui fournissant de la nourriture pour nourrir ses protégés. Il lui a également déjà promis un minibus, qui lui sera donné par les Autobus Galland, dont elle aura entière disposition pour emmener les clochards en pique-nique.

Lors de la présentation de son projet initial à la STCUM, la Fondation des grands froids avait promis d'utiliser le réchaud-bus au cours de l'été, pour récolter des fonds pour venir en aide aux clochards. Elle avait alors exprimé l'intention de faire une grande tournée des centres commerciaux. Ces projets ont présentement été remis, faute d'assises bien installées pour la Fondation qui a été créée au mois de février.

La Tour de l'horloge se refait une beauté

PATRICK GRANDJEAN

La Tour de l'Horloge, actuellement sous les échafaudages, se refait une beauté. Alors que le plan d'aménagement, d'un montant de cent millions, s'échafaude dans ses bureaux, le Vieux-Port de Montréal dépensera \$500 000 pour rénover ce monument qui, au fil du temps, est devenu son emblème.

« Cette tour symbolise le Vieux-Port et son renouveau. Il fallait la préserver », explique M. Gilles Blais, directeur des services de la construction. « Elle avait grand besoin de réparations. Par endroits, l'ossature du bâtiment était corrodée par l'humidité et certaines frises étaient endommagées. Ces garnitures décoratives devenaient dangereuses pour le public. »

Érigée en 1919 à l'extrémité de la jetée Victoria, la Tour n'avait pas été repeinte depuis l'Expo 67. La rénovation en cours vise à réparer la structure, à remplacer les frises endommagées, ainsi qu'à repeindre le monument.

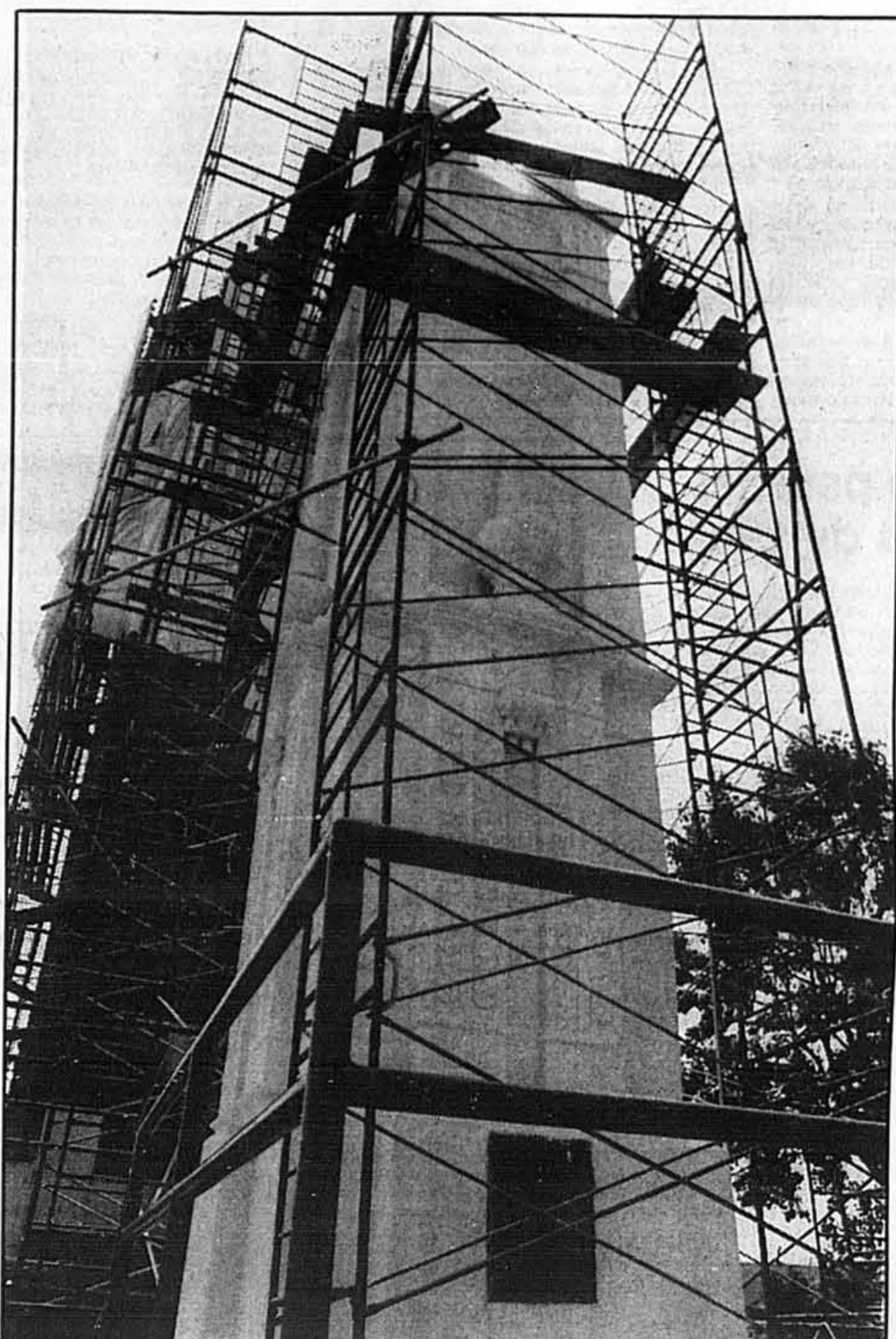
Le nouveau « look » de la Tour de l'Horloge devait être dévoilé le 15 juillet, mais le remplacement des frises a occasionné un retard d'un mois. Les travaux avaient débuté en février.

C'est donc le 15 août prochain que les Montréalais pourront de nouveau visiter le monument, inauguré en 1922, qui rappelle le courage des marins de la Marine marchande disparus lors de la première guerre mondiale.

« Nous replacerons la série de panneaux explicatifs qui illustrent la vie de la tour et de l'ancien port de Montréal », explique M. Blais qui, par ailleurs, ne signale aucune innovation dans l'aménagement ou la conception de la tour.

L'ensemble, très sobre, est constitué de la tour principale de 45 mètres de haut et d'une tour voisine, plus petite. En gravissant les 192 marches (les douze niveaux) de la vieille tour, on peut jouir d'une belle vue sur le Vieux-Montréal ou sur le fleuve. On peut également le faire à travers les vitraux des quatre cadrans, d'un diamètre de 3,6 mètres, de la grosse horloge. Son mécanisme se trouve au huitième niveau.

Au départ, la Tour de l'Horloge servait de façade aux galeries de convoyeurs à grain du port central, peu esthétiques, qui ont été détruits lors du déménagement du port. Aujourd'hui, la Tour pointe vers l'azur, isolée, au bord du fleuve.



Mais à l'horizon 92, la célébration du 350^e anniversaire de la ville de Montréal, ce monument s'inscrira dans un nouvel ensemble. Dans un mois, en effet, la société du Vieux-Port de Montréal devrait dévoiler son plan d'aménagement de ce vaste territoire qui borde le fleuve. Ce plan prévoit, à ce jour, l'implantation sur les berges d'équipements culturels, dont un musée ferroviaire.

PHOTO PAUL-HENRI TALBOT, La Presse
Érigée en 1919 à l'extrémité de la jetée Victoria, la Tour n'avait pas été repeinte depuis l'Expo 67.

Le cadavre n'a pas été dépecé...

GILLES ST-JEAN

Le corps d'un homme assassiné dimanche après-midi dans le quartier Côte-des-Neiges a été identifié hier comme celui de Sathiyantham Subramaniam, 34 ans et résidant du quartier. Il a été poignardé par trois hommes qui ont pris la fuite à bord d'une fourgonnette blanche que la police cherchait toujours.

Mais une source digne de foi qui a vu le corps a indiqué hier qu'il n'avait été ni dépecé ni mutilé, comme le donnaient à croire les titres de certains journaux.

Sathiyantham Subramaniam a été atteint d'un coup de couteau au rectum, qui lui a fait perdre une quantité considérable de sang. Son décès a été constaté à son arrivée à l'Hôpital général juif. La victime aurait également été frappée à l'aide d'un objet contondant.

Subramaniam, qui était d'origine indienne ou tamoule, aurait été victime d'un règlement de comptes. Il s'agit de la 43^e victime de meurtre cette année sur le territoire de la CUM.

L'enquête a été confiée au sergent-détective André Savard, de la section des homicides.

Querelle fatale

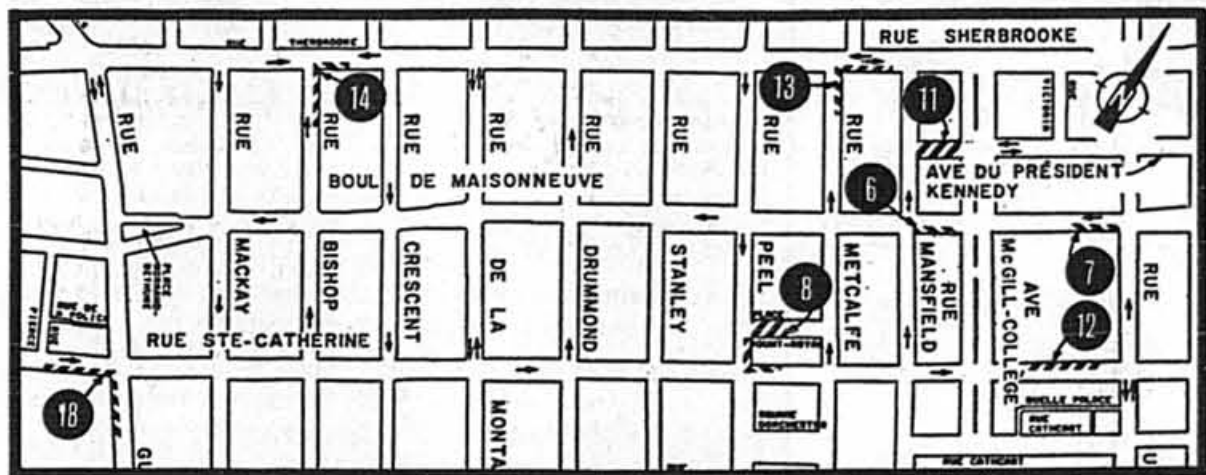
D'autre part, Danny Larouche, âgé de 22 ans, a comparu hier en Cour du Québec relativement à la mort d'un adolescent âgé de 16 ans qu'il hébergeait chez lui depuis près d'un an et avec lequel il s'est querellé dimanche soir, lui assénant présumément un coup de couteau mortel.

La querelle aurait pris naissance dans un bar de la rue Saint-Denis où les deux protagonistes s'étaient rendus dimanche en fin d'après-midi. La copine de l'agresseur aurait été au centre de la dispute. Après une trêve, ils se seraient à nouveau disputés à leur appartement, et l'adolescent aurait été atteint d'un coup de couteau de chasse. Transporté à l'hôpital Saint-Luc vers 21 h 30, il est mort vers minuit. La victime a été identifiée comme Jean Landreville, originaire de la région de Chappais.

Il s'agit du 44^e meurtre de l'année sur le territoire de la CUM. Le sergent-détective Jacques Dastous a fait l'enquête.

Les pièges de la circulation

- 1 Jusqu'à la fin du mois de juillet, boulevard René-Lévesque, entre Université et Mansfield, les véhicules sont déviés dans la partie nord en raison d'importants travaux. Deux voies de circulation dans chaque sens sont maintenues ouvertes.
- 2 L'avenue Viger, entre Saint-Denis et Sanguinet, a deux voies obstruées en tout temps. La rue est fermée la fin de semaine. La sortie de l'autoroute Ville-Marie vers le boulevard Saint-Laurent est fermée totalement. La rue Sanguinet, entre l'avenue Viger et la rue de La Gauchetière, est fermée totalement.
- 3 Le pont Woodland, entre le boulevard de La Vérandrye et le boulevard Champlain, est interdit aux camions et autobus.
- 4 Une voie du boulevard Crémazie nord, entre Saint-Denis et Drolet, est obstruée en tout temps sur le côté sud. La rue Drolet, entre le boulevard Crémazie nord et le boulevard Crémazie sud, est fermée à toute circulation.
- 5 La rue de la Montagne, entre les rues Notre-Dame et Saint-Jacques, est fermée à toute circulation.
- 6 Le boulevard de Maisonneuve entre McGill College et Mansfield a deux voies obstruées sur le côté sud.
- 7 Le boulevard de Maisonneuve, entre University et McGill College, a une voie obstruée.
- 8 La rue Peel, entre Sainte-Catherine et la place Mont-Royal, a deux voies obstruées.
- 9 La rue Saint-Jacques, entre Saint-François-Xavier et Saint-Jean, a deux voies obstruées en tout temps.
- 10 La rue Saint-Antoine, entre Saint-Pierre et McGill, a deux voies obstruées sur le côté sud. À la même hauteur, Saint-Jacques a deux voies fermées à la circulation et le stationnement est interdit sur le côté sud.
- 11 L'avenue du Président-Kennedy, entre McGill College et Mansfield, est fermée à toute circulation.
- 12 La rue Sainte-Catherine, entre McGill College et University, a une voie obstruée sur le côté nord.
- 13 La rue Metcalfe, entre de Maisonneuve et Sherbrooke, a une voie obstruée sur le côté est. Le stationnement y est interdit en tout temps.
- 14 La rue Sherbrooke, entre Bishop et Crescent, a deux voies obstruées sur le côté sud. La rue Bishop, entre de Maisonneuve et Sherbrooke, a une voie obstruée sur le côté est.
- 15 La rue de la Commune entre Berri et Saint-Laurent a une voie fermée en tout temps, et deux pistes obstruées hors des heures de pointe.
- 16 La place d'Youville sud, entre McGill et Saint-Pierre, est fermée à la circulation. La place d'Youville nord sera à deux sens pendant les travaux et les arrêts y sont interdits.
- 17 La rue Saint-Jean, entre Notre-Dame et Saint-Sacrement; et la rue Saint-Sacrement, entre Saint-Pierre et Saint-François-Xavier, sont fermées à la circulation.
- 18 La rue Guy, entre Sainte-Catherine et René-Lévesque, a une voie obstruée sur le côté ouest.
- 19 La rue Roy, entre Parc-Lafontaine et Saint-Timothée, est fermée à toute circulation. L'avenue du Parc-Lafontaine, entre Cherrier et Rachel, a deux voies obstruées sur le côté ouest.
- 20 La rue Mentana, entre Rachel et Cherrier, est fermée à la circulation automobile.
- 21 Le boulevard de Maisonneuve, entre Saint-Denis et Sanguinet, a deux pistes obstruées en tout temps. Les arrêts sont interdits sur le côté nord.
- 22 La rue Notre-Dame, entre Berri et Amherst, est fermée complètement.
- 23 Des travaux de réaménagement sont effectués à l'intersection de la route de la montagne Monette et du rang Saint-André entre l'autoroute 15 et Saint-Philippe-de-la-Prairie. Ces travaux doivent durer jusqu'à la fin septembre. Un détournement est aménagé.
- 24 À partir du 3 juillet, des travaux débuteront sur l'autoroute 20 entre Sainte-Julie-de-Verchères et Saint-Mathieu de Beloeil. Ces travaux, qui se termineront le 23 juillet, auront lieu la nuit. La circulation sera déviée à contresens sur toute la longueur du chantier.



VENEZ FAIRE UN SAUT!

POUR RENSEIGNEMENTS TOURISTIQUES, APPELER 1-800-268-3736

Le climat de travail s'améliore dans les hôpitaux du Québec

MARTHA SAGNON

Le climat de travail s'améliore dans les hôpitaux du Québec, mais il faudra plusieurs semaines avant que tout le système ne soit remis sur les rails.

Tant que l'entente de principe entre le gouvernement et la Fédération provinciale des infirmières et infirmiers (FIIQ) n'aura pas été soumise aux 40 000 syndiqués, la situation restera incertaine. Hier, par exemple, les infirmières de la Cité de la santé, à Laval, décidaient de poursuivre leurs pressions jusqu'à la tenue de leur assemblée générale, ce soir.

Plusieurs se disaient insatisfaites de l'entente.

Selon Lucille Auger, porte-parole de la fédération, tous les syndicats devraient s'être prononcés sur l'entente d'ici le 7 juillet. Plusieurs assemblées générales auront lieu cette semaine. Il est encore beaucoup trop tôt pour connaître le poids des syndicats. « L'insatisfaction, nous savons qu'elle existe chez certains de nos membres, et c'est normal. Mais, il ne faut pas oublier que nous sommes 40 000 », fait remarquer Mme Auger.

En attendant les résultats, les directions d'hôpitaux se montrent prudentes. « Même si les pressions sont officielle-

ment suspendues, il y a beaucoup de retard à rattraper », dit le Dr Marcel Boulanger, directeur des services professionnels, à l'Institut de cardiologie de Montréal. Il espère rouvrir des lits, peut-être une douzaine, à compter d'aujourd'hui. En chirurgie, les activités augmenteront progressivement. Les interventions chirurgicales devraient passer de 3 à 5 par jour.

À l'hôpital Sacré-Coeur, on compte rouvrir une vingtaine de lits au cours de la semaine. Selon Michel Gauthier, du service de relations publiques, le travail reprend progressivement.

L'enthousiasme était moins grand à

l'hôpital Saint-Luc où l'on affirmait devoir attendre quelques jours avant de pouvoir évaluer correctement la situation. À l'hôpital Notre-Dame, les infirmières, acceptaient hier soir d'effectuer des heures supplémentaires après avoir refusé durant le week-end.

À l'hôpital Saint-Eustache, d'après la directrice des soins infirmiers, à cause des problèmes importants de fonctionnement, des infirmières ont accepté de reprendre le collier avant même que l'entente de principe ne soit signée. À cet endroit, la situation devrait revenir à la normale dans les prochains jours.

À l'Association des hôpitaux du Qué-

bec, Robert Nadon affirmait que les séquences de ce conflit pourraient bien se faire sentir jusqu'à l'automne. « On ne sait pas combien d'interventions chirurgicales ont été retardées, mais elles sont nombreuses. En fait, c'est tout le système qu'il faut remettre en marche. »

Près de 2000 lits ont été fermés à cause des moyens de pression, soit 1000 de plus que durant la période normale des vacances d'été.

Rappelons que le gouvernement a consenti à donner \$630 millions de plus aux infirmières. Les augmentations devraient leur permettre de toucher des salaires comparables à d'autres professionnels de la santé.

Les 17 500 infirmières de Colombie-Britannique obtiennent des augmentations de 30 p. cent

Une autre grève touche plusieurs hôpitaux

d'après PC
VANCOUVER

Après 13 jours de grève, le Syndicat des infirmières de la Colombie-Britannique en est venu, hier, à un accord de principe avec l'Association des relations humaines dans les services de santé. Cet accord prévoit une augmentation de presque 30 p. cent du salaire des 17 500 infirmières de la province au cours des trois prochaines années.

Malgré cette entente, les infirmières ne pourront pas retourner en force à leurs postes, car 80 des hôpitaux de la province doivent affronter une autre grève, celle du Syndicat des employés d'hôpitaux, avec ses 29 000 membres parmi les aides-infirmières, le personnel de soutien et les employés des cuisines.

Peu après l'annonce d'un accord de principe avec les infirmières par l'Association des relations humaines dans les services de santé, qui représente 144 hôpitaux et autres centres de santé,

le Syndicat des employés d'hôpitaux a fait savoir qu'il dresserait des piquets de grève devant 78 hôpitaux au lieu de seulement 34.

Mme Jerry Miller, porte-parole du Syndicat des infirmières, a fait savoir que les infirmières respecteraient les piquets dressés par les autres employés parce que ces derniers leur ont manifesté un appui formidable tout en menant leur propre grève entreprise une semaine après celle des infirmières.

Hôpitaux et infirmières négociaient à toute vapeur avec l'aide d'un médiateur depuis vendredi soir. On prévoyait que le vote de ratification débiterait aujourd'hui et pourrait prendre jusqu'à deux semaines.

Selon l'accord, les infirmières recevront du 1er avril 1989 au 1er décembre 1991 six augmentations, dont une première de 6,25 p. cent rétroactive au 1er avril, et un boni spécial de 6,25 p. cent, le 1er octobre, visant à attirer et garder les infirmières dans la province.

Le Centre d'accueil des Laurentides craint de manquer de pensionnaires

Une soixantaine d'employés du Centre d'accueil des Laurentides, situé à Saint-Jérôme, se retrouveront sans emploi à la fin du mois si le ministère de la Santé et des Services sociaux ne trouve pas une solution pour remplacer 26 jeunes transférés dans un nouveau centre à Chambly, sur la Rive-Sud.

Jusqu'à tout récemment, l'établissement de Saint-Jérôme recevait, en plus de ceux provenant de sa région, des adolescents de 12 à 18 ans aux prises avec certains problèmes, qui provenaient de côté sud du fleuve.

À la suite de la fermeture d'une aile du complexe des Laurentides, les employés qui y travaillaient seront bientôt, pour la majorité, en chômage. À cause de leur ancienneté quelques-uns profiteront d'un prime de séparation.

La Centrale des syndicats démocratiques (CSD), qui représente les travailleurs touchés, et la direction de l'établissement sou-

tiennent que, dans la région Laurentides-Lanaudière, on retrouve actuellement 44 jeunes qui sont en entente dans des foyers ou chez leurs parents.

« Ces jeunes pourraient venir chez nous, mais il faut que Québec nous accorde une subvention de \$300 000 pour les accueillir », a déclaré le directeur de l'aile qui

fermera bientôt ses portes, M. Luc Rivest.

Le Centre d'accueil des Laurentides loge présentement 130 jeunes.

Pour ce qui est du côté académique, les cours aux pensionnaires sont donnés par des enseignants de la Commission scolaire de Saint-Jérôme.

Pas de libération conditionnelle pour le Père James Hickey

Presse Canadienne
SAINT-JEAN, T.-N.

Le père James Hickey, ce prêtre qui purge une peine de prison de cinq ans pour agression sexuelle sur des enfants, s'est vu refuser la libération conditionnelle de jour.

Hickey, 55 ans, avait plaidé coupable en septembre dernier à 20 chefs d'accusations d'ordre sexuel sur des adolescents faisant office d'enfants de chœur.

La mise en liberté sur parole lui a été refusée à la suite d'un examen récent de son cas, a précisé un porte-parole de la commission des libérations conditionnelles.

Au cours des 18 derniers mois, 16 prêtres, anciens prêtres et autres membres de l'Église catholique de Terre-Neuve ont été accusés ou condamnés pour des crimes d'ordre sexuel sur des enfants.

Pas de faveurs pour les manufacturiers de tabac...

Presse Canadienne
OTTAWA

Le ministre de la Santé Perrin Beatty a nié hier que les manufacturiers de tabac aient joui de faveurs spéciales lors de la rédaction des règlements sur les avis concernant les dangers du tabac pour la santé.

Le gouvernement a dû défendre son attitude dans ce dossier après que l'Association pour les droits des non-fumeurs eut affirmé que la formulation des mises en garde avait été affaiblie à la suite d'intervention du porte-parole des manufacturiers, Bill Neville, un stratège influent du Parti conservateur.

Garfield Mahood, le dirigeant du groupe non-fumeur, soutient que son organisme et d'autres groupes de promotion de la santé ont été tenus dans l'ignorance par les fonctionnaires jusqu'en novembre dernier, alors que les règlements avaient déjà été dilués.

Des documents, obtenus en vertu de la Loi d'accès à l'information, montrent que des propo-

sitions de règlements sur les mises en garde apparaissant sur les paquets de cigarettes, sur la restriction de la publicité et sur la divulgation de la proportion de substances toxiques et d'additifs présents dans le tabac ont été modifiées à la fin de l'année.

Initialement, quatre avis devaient être imprimés en rotation sur les paquets de cigarettes, traitant des dangers d'accoutumance, de maladie cardiaque, de cancer du poumon et de malformations congénitales inhérentes au tabac. Ces avis devaient couvrir 30 pour cent de chaque côté des paquets de cigarettes.

Mais les règlements finals ne font pas mention d'avis sur les risques d'accoutumance et ne couvrent que 20 pour cent de la surface.

Selon le ministre Beatty, toutes les parties intéressées ont été consultées et certaines dispositions ont même été renforcées avant que ces règlements ne prennent leur forme définitive, le 1er janvier dernier. Les lois canadiennes sur le tabac sont les plus sévères au monde, a-t-il dit.

Jeep ★ Eagle

Banana Vista



Gâtez-vous cet été!

7995\$*

EAGLE VISTA 3 portes de base.

Goûtez le plaisir d'une voiture de conception japonaise fiable et économique, à un meilleur prix que d'autres voitures japonaises connues: la Eagle Vista, exclusivement chez les concessionnaires Jeep/Eagle.

Et pour un temps limité, vous avez le choix de profiter du prix alléchant de 7 995\$ incluant 800\$ de remise du fabricant et le rabais du concessionnaire, ou d'un financement à taux réduit sur le prix de détail suggéré du fabricant. Profitez vite de cette offre "raffaichissante"!

Garantie 3/60 **

Pare-chocs à pare-chocs.

FINANCEMENT À TAUX RÉDUIT OU REMISE POUR UN TEMPS LIMITÉ

*Ce prix tient compte de la remise du fabricant et du rabais du concessionnaire sur le P.D.S.F. Cette offre est de durée limitée. Les acheteurs au détail admissibles qui choisissent un taux de financement réduit n'ont pas droit à la remise. Détails chez les concessionnaires qui peuvent vendre à un prix moindre. Ce modèle peut ne pas être en stock chez tous les concessionnaires. Taxe, transport et préparation en sus. **Détails chez le concessionnaire.

Vos concessionnaires

Automobiles Montréal
Dauphine Ltée
12050, boul. Laurentien
Montréal 331-6130

À Ma Bale Automobile Inc.
Pierrefonds 684-4400

André Fortin Auto Inc.
Chambly 447-1234

Auto Montréal-Sud Inc.
Longueuil 670-8410

Auto St-Eustache (1986) Inc.
St-Eustache 472-9833

Auto Voisin Inc.
1215, boul. des Laurentides
Vimont, Laval 668-9222

Automobile de
St-Lambert Inc.
Greenfield Park 676-7901

Automobiles
Léo Gendron Inc.
Valleyfield 371-0711

Automobiles Segal Inc.
St-Bruno 653-3333

Automobiles
Ville-Marie Inc.
3155, boul. L'Assomption
Montréal 254-2904

Concordia Auto Ltée
8065, rue Lajeunesse
Montréal 273-2373

Garage H. Fortin Ltée
148, boul. Labelle
Ste-Rose, Laval 625-2491

Garage Spécial Service Inc.
Pointe-Claire 694-4841

Houle & Frères Garage
(Terrebonne) Ltée
Terrebonne 471-4647

La Salle Jeep/Eagle
La Salle 595-5995

Larou Automobiles Inc.
1824, rue Ste-Catherine Ouest
Montréal 937-9551/7785

Le Stage Jeep/Eagle
St-Rémi 454-9942/861-4435

Le Cartier Jeep/Eagle Ltée
10300, boul. Pie-IX
Montréal 323-4330

Micor Auto Inc.
12305, rue Sherbrooke Est
Montréal 645-1611

Performance Jeep/Eagle Ltée
3710, autoroute Laval Ouest (440)
Chomedey, Laval 687-3123

Rendez-vous Auto Ltée
Brossard 466-2065

Sauvé Plymouth Chrysler Inc.
Marcier 658-2792

Surprises
Festivales
TOYOTA



DES PRIX-SURPRISES
QUI VOUS FERONT
CHAUD AU COEUR!

aucun paiement*

avant le 1^{er} octobre 1989



Valide du
26 au 29 juin 1989



*Sujet à l'approbation du crédit
de Toyota Dorval.

LIVRAISON AVANT
LE 7 JUILLET 1989

VEZ FAIRE UNE AFFAIRE DU TONNERRE!

PEA

LA QUALITÉ TOYOTA
QUI POURRAIT EN DEMANDER PLUS!

TOYOTA
DUVAL

1175, rue AMPÈRE
Boucherville
655-2350

À MOINS DE 3 km
DU PONT-TUNNEL



* Sur tous les véhicules en stock.

Des fabricants de dioxine feront face à une poursuite de près de \$100 millions au N.-B.

Presse Canadienne
FREDERICTON

Des résidents du Nouveau-Brunswick qui affirment avoir été victimes d'un herbicide à base de dioxine vont lancer une poursuite qui testera les limites juridiques de la responsabilité des fabricants d'un produit nocif.

La poursuite est possiblement la plus importante du genre jamais intentée au Canada, a affirmé hier l'Association des pulvérisateurs de dioxine (connue sous le sigle SODA en anglais).

SODA doit entamer aujourd'hui des procédures en Cour du banc de la reine contre les compagnies Dow Chemical de Midland, au Michigan, Dow Chemical du Canada et Chippman Chemical de Stoney Creek, en Ontario, que l'organisme tient responsable de maladies et de décès. Elle pourrait réclamer jusqu'à \$100 millions en dommages-intérêts, a fait savoir son président, Jerry White.

L'Association représente 165 ex-ouvriers chargés de la pulvérisation ou des membres de leur famille, y compris des femmes dont l'époux est mort de cancer ou dont les enfants sont nés affligés de malformations

congénitales qui pourraient être attribuables à l'exposition de leur conjoint au Brushkill, selon M. White.

Plus de 200 hommes ont été engagés pour pulvériser un défoliant de marque Brushkill le long de lignes à haute tension, au Nouveau-Brunswick, entre 1954 et 1966. Le Brushkill était composé d'un mélange de produits contenant de la dioxine, considérée comme l'une des poisons synthétiques les plus toxiques. A

l'époque, les hommes s'étaient fait dire que le Brushkill était inoffensif. Une étude actuarielle commandée par l'organisme en 1984 a constaté que 75 de ces 204 personnes étaient décédées, ce qui est plus du double du taux de mortalité au sein de la population en général dans cette province. Depuis, neuf autres hommes sont morts.

Précédent
La poursuite, affirme le directeur

exécutif de l'organisme, David Donnelly, pourrait créer un précédent en ce qu'elle «servira à tester l'étendue de la responsabilité de manufacturiers qui exposent les consommateurs à un degré de risque inacceptable».

SODA recevra une aide financière du Fonds canadien de défense de l'environnement, pour lequel cette poursuite constitue l'une des plus significatives de l'histoire du droit de l'environnement au Canada.

Feux de forêt: retour à la normale

La grande majorité des feux de forêt qui sévissent actuellement au Québec sont sous contrôle et les 75 employés de la centrale LG-4 évacués samedi soir en raison d'un incendie menaçant ont pu reprendre le travail hier après-midi.

Selon les ministères québécois de l'Énergie et des Ressources, la situation redevient normale après une fin de semaine plutôt «chaude». Au cours de la seule journée de samedi, la foudre a allumé 66 nouveaux feux, ce qui portait à 72 le nombre d'incendies sur le territoire dit de «surveillance intensive», particulièrement dans la région de Saguenay-Lac-Saint-Jean, de Chibougamau, du barrage Gouin et du lac Mistassini. Tous les avions citernes du gouvernement ont été mis à contribution.

Les deux sinistres les plus importants sont toutefois survenus dans le territoire situé au nord du 52^e parallèle, détruisant 18 000 hectares de forêt et nécessitant l'évacuation des employés d'Hydro-Québec ainsi que

la fermeture de la route entre les centrales LG-3 et LG-4.

Depuis le début de l'année, on a compté 361 feux de forêts au Québec et 853 hectares de superficie boisée ont été détruits, à l'exclusion des régions nordiques. L'an dernier, à pareille date, 872 incendies avaient brûlé 5 552 hectares de forêt, une situation attribuable en partie à la grande sécheresse qu'avait connue la

province au mois de mai. Les statistiques compilées au cours des cinq dernières années indiquent que bon an mal an, à la fin de juin, un peu plus de 600 feux de forêts ont déjà fait des ravages chez nous. Règle générale, on dénombre annuellement un millier de feux de forêts au Québec (régions nordiques exclues) qui consomment 36 000 hectares de végétation.

Une montagne et une rue à la mémoire de Fernand Seguin

Presse Canadienne
QUÉBEC

Une montagne de Gaspésie et une rue de Laval portent maintenant le nom du célèbre animateur d'émissions scientifiques Fernand Seguin, décédé l'an dernier.

La montagne, haute de 740 mètres, fait partie des monts Chic-Chocs, dans le parc de conservation de la Gaspésie. Les Chic-Chocs constituent une chaîne de montagnes qui compte parmi les plus impressionnantes du Québec.

Pierre Foglia



Les temps changent

À début des années 70 alors que Montréal baignait dans l'olympisme cucul du baron Jean Drapeau, à Denver, Colorado, les gens venaient de refuser par référendum, les Jeux olympiques d'hiver. «Non à la foire olympique avaient voté une forte majorité de contribuables, aménagez-nous plutôt des parcs... Quel beau pays, me disais-je alors. Et comme les gens y sont intelligents. Un jour j'irais au Colorado et peut-être bien que j'y resterai...»

J'ai donc fini par y aller, presque 20 ans après. Et comme j'y étais, Denver faisait justement campagne pour obtenir les Jeux olympiques d'hiver de je ne sais plus quand (1996 ou 2000) avec des arguments aussi neufs que «les jeux c'est bon pour la jeunesse et pour l'hôtellerie...» C'est bien pour dire comme les temps changent, et pas souvent pour le mieux!...

L'autre image du Colorado que j'avais en tête et qui s'est avérée tout aussi dépassée, c'est le Colorado, déversoir de la Californie. Déversoir c'est mal dit. C'est pas le trop-plein des flyés californiens qui ont déménagé au Colorado, ce serait plutôt «la crème», le yuppie de la contre-culture, le grano prof, l'écolo mathématicienne du Center for Atmospheric Research... Tous ceux-là qui, à partir des années 60, trouvant la Californie trop chromée et récupératrice, se sont installés au Colorado, à Denver et dans les petites villes autour, à Boulder justement où ils sont arrivés bien avant les marathoniens... Ces gens-là irradiaient une conscience sociale marquée au coin de l'anti-nucléaire, du gel des taxes, du contrôle du développement par un zonage rigoureux, par la valorisation du local, du près-de-soi... Bref toute la culture post-beatnik dont nous avons été nourris, moi en tout cas... En allant au Colorado j'allais donc retrouver ma gang. Plus que ma gang, j'allais à la source. Sans trop d'illusions quand même. Je me doutais un peu de ce qui m'attendait...

Bien entendu je ne l'ai pas retrouvée ma gang. Le prof à l'Université du Colorado et la mathématicienne, et quelques autres sont toujours là, toujours écolos, toujours granoles, sauf qu'ils sont là et en même temps ailleurs, un ailleurs transcendantal. Ils flottent dans le vide existentiel. Ma gang lévite. Médite. Contemple. Visualise. Fait des «expériences intimes». Bref, ma gang trempe dans le nouvel âge comme un bébé dont on n'a pas changé la couche depuis longtemps trempé dans sa merde...

Ma gang fait sa maîtrise en art contemplatif à l'Institut Naropa à Boulder. Trois ans à temps plein, \$18000. Et cet été, au même endroit, elle prendra des cours d'écriture «pour grandir», avec Burroughs et Ginsberg... Même Marianne Faithfull sera là, vous vous rappelez la blonde de Jagger, la heavy qui engueulait son chum dans *Broken English* (why d'ya spit on my snatch?) eh bien elle donne maintenant des ateliers sur la poésie planante et la spiritualité...

Je suis allé faire un tour au Naropa institute en plein centre de Boulder. Curieux feeling. Un autre monde. Une station orbitale quelque part dans l'univers. Et en même temps quelque chose de vulgaire, de commun, de banlieue. C'est ça. Le nouvel âge c'est comme la banlieue de l'univers. Avec plein des petits cons qui tendent le gazon au-dessus du vide en faisant whom, whom, au lieu de faite put-put-put...

Pendant ce temps-là — je veux dire pendant que ma gang fait sa maîtrise en art contemplatif — à mi-chemin entre Denver et Boulder, à Rocky Flats, l'usine de Rockwell International fabrique des ogives nucléaires pour le compte du Department of Energy. Faut bien les faire quelque part ces ogives, et puis c'est bien moins dangereux qu'on le dit. Un peu quand même, forcément. Des petits accidents de temps en temps, des fuites, des contaminations et aussi des enquêtes qui ont démontré que les gens du coin mouraient plus volontiers qu'ailleurs de tumeurs au cerveau. Mais ce n'est peut-être qu'un hasard et on ne ferme pas une usine de 6000 employés à tout hasard, avec si peu de preuves. Ce n'est même pas sûr qu'ils vont mourir d'une tumeur au cerveau, par contre si on ferme l'usine, c'est sûr qu'ils n'auront pas de paie la semaine prochaine... Et de toute façon la compagnie Rockwell jouissait d'une excellente réputation question sécurité et respect de l'environnement, au point de mériter chaque année les félicitations (et des millions en bonus) des autorités fédérales, notamment du Department of Energy...

Mais voilà que l'autre matin, vers cinq heures, 70 agents du FBI, assistés de spécialistes en environnement ont débarqué par surprise à l'usine Rockwell. La descente faisait suite à plusieurs mois d'enquête secrète (le FBI ayant même utilisé un avion espion super high-tech pour ramasser ses preuves). La compagnie Rockwell est accusée d'avoir brûlé des déchets hautement toxiques, la nuit, en cachette, dans un incinérateur désaffecté. D'avoir déversé des produits chimiques dans les rivières environnantes qui communiquent avec des réservoirs d'eau potable. Et d'avoir falsifié les rapports sur le traitement de ses déchets toxiques avec la complicité d'agents du Department of Energy qui ont tout fait pour cacher à la presse et au public combien la sécurité était grossièrement déficiente à Rockwell...

C'est le scandale de l'heure à Denver. C'était ma lecture quotidienne et je me disais voilà une belle occasion pour repérer ma gang, les écolos, les anti-nucléaires. J'attendais qu'ils se manifestent... Rien mon vieux. Pas un mot. Pas l'ombre d'une indignation. Pas la queue d'une manifestation. Mais où sont-ils donc? Quand j'ai fini par en coincer une (la prof de maths), je l'ai engueulée:

— Vous n'avez pas honte, j'ai l'impression qu'il y a plus d'écolos à St-Armand que dans tout votre foutu Colorado...

Elle m'a répondu, un peu triste:

— On en reparlera quand vous aurez perdu toutes les guerres qu'on a perdues, et ça vous arrivera aussi, fatalement...
— Quelles guerres?
— Toutes. Contre le nucléaire. Contre la pollution. Contre les développeurs qui ont fucké la montagne. T'es allé à Jasper? On a perdu sur tous les fronts... Alors aujourd'hui, fuck les intérêts collectifs. Que les flics fassent leur job. Qu'ils s'arrangent avec leur Rockwell et leurs tumeurs au cerveau...

— Toi tu médites?
— Oui je médite. Et bien d'autre chose. Les jours de pleine lune comme aujourd'hui je me mets toute nue sur le toit et je me remplis de son énergie. Tu trouves ça idiot?

Complètement. Mais j'ai rien dit. J'ai levé la tête: dans le ciel la lune faisait effectivement un gros zéro.

PRÊTS
commerciaux seulement
sans nantissement.
Rapid Finance Co. Ltd.
342-4488

FORFAIT ÉTÉ
Offrez-vous des vacances de rêve: la chambre, le repas du soir, le petit déjeuner et la pratique gratuite des activités nautiques et des sports de plein air.
Tout compris 87\$
Prix par personne par jour en occupation double (taxe et service inclus).
LE MANOIR DU LAC DELAGE
HOTEL DE VILLÉGIATURE ET CENTRE DE CONGRÈS.
40, rue du Lac
Ville du Lac Delage, (Québec) G0A 4P0
RÉSERVATIONS: (418) 848-2551
1-800-463-2841

GBS GENERAL BEARING SERVICE
Membre 031-7423 Local 668-6330 Sans-Limite 328-0471
04-Laurent 744-2721 Longueuil 679-2590 804-Est 254-6638

Annie Rioux, auteure
Astrologue socio-économique
Clairvoyante internationale
DEPUIS 15 ANS
Service visionnaire:
Le but
Un meilleur état d'être pour personnes ou entreprises.
(514) 276-6770

VANCOUVER à PARTIR DE **359\$** **LOS ANGELES**
Le seul vol direct sans escale
Tous les jeudis, du 29 juin au 7 septembre
Tous les mercredis, du 28 juin au 6 septembre
Nous acceptons également les réservations d'origine de Los Angeles et Vancouver.
Nombre de places limité
Consultez votre agent de voyages.

JOAILLERIE ET MONTRES DE GRANDE CLASSE
PATEK PHILIPPE ROLEX PIAGET Chopard
KAUFMANN
MAITRES JOAILLIERS DEPUIS 1954
2195 Crescent, Montréal, Tél. 848-0595

COURS DE LANGUES AU YMCA POUR ADULTES ET ADOLESCENTS
MONTRÉAL
ANGLAIS FRANÇAIS ESPAGNOL ITALIEN
PORTUGAIS GREC CHINOIS JAPONAIS ALLEMAND
Groupe de 8 à 15 étudiants • Jour ou soir
DÉBUT 10 JUILLET • 3 JUILLET
Inscription et test de classement à partir du 21 juin
COUT: 21 (heures) 85\$; (42 heures) 160\$; (84 heures) 260\$
INTERNATIONAL 5550, avenue du Parc Métro Parc 277-3323
CENTRE-VILLE 1450, rue Stanley Métro Peel 849-8393
HOCHELAGA MAISONNEUVE 4567, rue Hochelaga Métro Vlau 255-4651

DEVENEZ PLUS CONFIAINT EN VOUS-MÊME
GRÂCE AU COURS DALE CARNEGIE®
DALE CARNEGIE Fondateur
— Sachez tirer parti des objections
— Devenez plus enthousiaste
— Provoquez le désir d'achat
— Sachez parler en public
— Communiquez efficacement
— Améliorez vos relations humaines
Assistez à la première séance gratuite.
Le cours Dale Carnegie® débute le mercredi 28 juin à 18 h 30
Pour informations appeler maintenant le 285-1287
Présenté par: E.J. Glowka, 300, Léo-Pariseau, suite #714, Montréal, Québec

Vous n'êtes pas convaincu(e) de l'excellence de la téléphonie cellulaire?
FAITES LA PREUVE DU CONTRAIRE
30 JOURS D'ESSAI GRATUIT*
D'UN TÉLÉPHONE CELLULAIRE COMPRENANT:
○ APPAREIL
○ INSTALLATION
○ ANTENNE
*Sur approbation du crédit seulement.
*Frais d'utilisation en sus.
TOUT SOUS UN MÊME TOIT
UNIQUE AU CENTRE-VILLE
VENTE • INSTALLATION • SERVICE • GARANTIE PROLONGÉE 5 ANS
RADCEL CENTRE-VILLE
770, rue NOTRE-DAME ouest
875-9512
CENTRE DE SERVICE CANTEL MD
Des experts, tous des experts, rien que des experts! MD

Juin 88: Guy Montpetit vole vers Lucien Bouchard triomphant dans Alma

LISA BINSSE

■ En juin 1988, Guy Montpetit et certains représentants du Parti conservateur ont décidé de prendre le jet de l'homme d'affaires de Senneville pour aller célébrer la victoire de Lucien Bouchard, alors secrétaire d'État, aux élections partielles dans le comté de Lac-Saint-Jean.

Parmi les autres personnes, outre Guy Montpetit, qui se sont rendues à Alma à cette occasion, se retrouvaient le sénateur Michel Cogger, coprésident de la campagne électorale conservatrice l'automne dernier, Mario Beaulieu, président de la campagne au Québec, et Jean-Yves Lortie, vice-président de la campagne au Québec. Le coût d'environ d'environ \$1 500 de cette expédition a été assumé par une des compagnies contrôlées par M. Montpetit.

Ce dernier est poursuivi pour \$39 millions par le financier japonais Takayuki Tsuru. M. Tsuru, qui lui a prêté cette somme pour financer le projet de laboratoire de haute technologie informatique à Vaudreuil, allégué dans sa poursuite déposée en pleine campagne électorale que l'argent a servi à d'autres fins, dont l'achat du jet d'affaires et d'une maison à Senneville.

Le projet de Vaudreuil n'a pas vu le jour faute de financement gouvernemental. Une demande de subvention fédérale-provinciale de \$45 millions a été rejetée en avril 1988.

M. Montpetit a expliqué hier

au juge André Forget que l'envergure du projet GigaMos — un projet d'environ \$100 millions — justifiait l'achat d'un jet d'affaires, en janvier 1988, au coût de \$2,9 millions. Le jet a été acheté avec l'argent prêté par M. Tsuru.

M. Montpetit a affirmé que ce jet, nécessaire pour se procurer rapidement des pièces et pour les nombreux déplacements afin de visiter les fournisseurs potentiels, lui permettait de sauver de l'argent. Il s'agissait d'un investissement sans risque. Il l'a acheté en janvier parce que l'appareil, qui aurait une valeur marchande de \$5 millions, était disponible à ce moment-là. Autrement, il aurait dû patienter deux ans pour avoir l'appareil qu'il voulait, un Cessna Citation.

L'avion, propriété de GigaMos Air Services, était loué aux Lignes Aériennes Inter-Québec, qui le louait à des particuliers. Lorsque M. Montpetit se servait de l'avion, Inter-Québec facturait une de ses compagnies.

M. Cogger a voyagé à bord du jet à au moins une autre occasion. En avril 1988, il s'est rendu aux Bermudes, pour une visite de quatre jours, avec sa femme et ses trois enfants. La femme de M. Montpetit et sa fille les accompagnaient. M. Montpetit, qui devait y aller, a eu un empêchement. Interrogé par l'avocat de M. Tsuru, Me David Rothschild, M. Montpetit a expliqué qu'il n'avait pas pris de vacances depuis longtemps et qu'à l'époque, il ne re-

cevait pas de salaire des corporations.

«Si je décide d'emmener en voyage ma femme et ma fille, ainsi qu'une amie d'enfance de ma fille, ça ne fait pas de mal à personne.»

Le coût du vol, assumé par une des compagnies de M. Montpetit à même les profits que rapportait le jet d'affaires par le biais du contrat de location avec Inter-Québec, était de \$10 000. M. Montpetit a expliqué qu'il s'agissait du tarif normal chargé par Inter-Québec.

L'enquête de l'inspecteur Pierre Saint-Laurent, nommé par la cour pour déterminer comment l'argent de M. Tsuru a été dépensé, a démontré que M. Cogger a reçu de M. Montpetit, entre 1986 et 1988, \$229 000 pour ses services, dont \$130 000 provenant de l'argent prêté par l'homme d'affaires nippon.

M. Montpetit, dont le témoignage d'hier a porté sur plusieurs sujets, a aussi expliqué l'achat de la maison à Senneville, au coût de \$1,5 million, à même l'argent prêté par M. Tsuru. Pour lui, il s'agissait d'un «emprunt temporaire» pour un investissement de «grande valeur», sans risque, et qu'il pouvait rembourser avec la vente de ses trois autres propriétés. «Ma valeur personnelle me permettait d'acquiescer cette résidence.» D'autres dépenses, notamment pour faire des réparations à la maison, ont aussi été payées à même l'argent de M. Tsuru.

Verdict imminent au procès de la Portugaise Rosa Sousa

PIERRE BELLEHARE

■ Il est à prévoir que Rosa Sousa, une femme de 44 ans d'origine portugaise, que le ministère public accuse de meurtre au premier degré, connaisse aujourd'hui le verdict du jury, au Palais de justice de Longueuil.

Ce jury, présidé par le juge Yves Mayrand et composé de six femmes et six hommes, s'est retiré hier soir pour entreprendre ses délibérations, après avoir entendu hier les plaidoiries de la Couronne, représentée par Me Marcel Patenaude, et de la défense, assumée par Me Sandra Mandanici.

Le juge Mayrand a indiqué au jury qu'il était placé devant quatre hypothèses, allant du verdict de culpabilité pour meurtre au premier degré jusqu'à un verdict d'acquiescement, en passant par un verdict de culpabilité de meurtre au deuxième degré ou d'homicide involontaire.

Dans ses directives, le magistrat a rappelé que la question cruciale à élucider est de savoir si l'accusée, mère de trois filles, nées d'un premier mariage, avait l'intention spécifique de tuer son concubin Rui Gomes, un homme aussi d'origine portugaise âgé de 35 ans, avec qui elle partageait sa vie depuis onze ans.

Légitime défense

Ce drame passionnel est survenu le 6 mars dernier, dans la maison du couple à Saint-Hubert, au moment où la victime devait quitter le Québec pour s'installer définitivement au Portugal, où

son père, décédé accidentellement en juillet 1988, avait laissé un héritage de \$1,5 million.

L'accusée, qui avait emménagé à Brossard quelques semaines avant le drame, a vainement tenté de convaincre son concubin de rester avec elle au Québec. Le soir du 5 mars, elle s'est rendue à la maison de Gomes, vendue le 26 février 1989, et tôt dans la nuit, elle a fait feu trois fois en sa direction et un des projectiles l'a mortellement atteint à la tête.

La défense a plaidé la légitime défense parce que, selon le témoignage de l'accusée, une querelle aurait amené la victime à se ruer sur Rosa Sousa et à la menacer de mort. Se défilant de l'emprise de Gomes, qui s'est ensuite dirigé

vers la salle de bain, l'accusée affirme avoir été prise de panique. Elle a admis avoir tiré avec son revolver de calibre .38, qu'elle s'était procuré en novembre 1988, après avoir vécu de pénibles moments à la suite d'un vol à domicile.

La Couronne, par contre, a tenu à mettre en doute la version des faits donnée par l'accusée. «Celle-ci voulait absolument que Gomes reste auprès d'elle. Si elle s'est sentie menacée, dans la nuit du 5 au 6 mars, elle aurait pu s'enfuir pendant que la victime était dans la salle de bain ou elle aurait pu l'atteindre à une jambe avec son arme ou tout simplement tiré un coup de semonce», a soutenu Me Patenaude. -30-

Le présumé agresseur de la femme chauffeur demeure incarcéré

MICHÈLE OUMET

ration conditionnelle au moment de l'agression.

Le suspect a été arrêté jeudi à la suite d'une enquête menée par les policiers du district 52. Les faits reprochés à M. Collin ont trait à un viol, commis dans la nuit du 10 juin, sur une femme chauffeur d'autobus. Elle était seule dans son véhicule, à l'angle des rues Viau et Notre-Dame.

Le suspect aurait forcé la conductrice, sous la menace d'un revolver, à stationner son autobus derrière un hôpital pour personnes âgées, situé au 5155 rue Sainte-Catherine est. C'est à cet endroit que l'agression a eu lieu.

Une ordonnance de non-publication a été émise par le juge concernant le nom de la victime et tous les détails pouvant mener à son identification.

M. Collin retourne en cour le 6 juillet. Il a plaidé non coupable.

Poursuite de \$75 000 contre la ville de Montréal

MICHÈLE OUMET

■ Un homme a déposé hier en Cour supérieure une poursuite en dommages et intérêts d'un montant de \$75 000 contre la ville de Montréal après avoir subi de graves blessures suite à une chute sur un trottoir glacé aux angles des rues Holt et 7e avenue.

Le matin du 13 janvier 1989, M. André Salinovitch, représentant dans le domaine de la vente, se rend à son travail. Les trottoirs sont glissants mais une mince couche de neige dissimule aux passants la glace qui les recouvre.

M. Salinovitch tombe et se fracture la jambe droite. Il se fait opérer et porte un plâtre pendant plusieurs mois. Sa chute est due, peut-on lire dans sa requête, à la négligence de la ville de Montréal qui n'a pas entretenu correctement ses trottoirs «en y apposant pas les produits nécessaires dans un délai raisonnable».

Il réclame de la ville \$35 000 en perte de revenus, étant incapable de travailler du 13 janvier au 30 mai, \$20 000 pour incapacité partielle permanente, \$10 000 pour douleurs, souffrances et inconvénients et \$10 000 pour cicatrices suite aux opérations qu'il a dû subir.

À Laval, victoire des parents à l'école Saint-Victor

MICHÈLE OUMET

■ Le juge Paul Martineau, de la Cour supérieure, a donné raison aux parents des élèves fréquentant l'école Saint-Victor, située à Laval, en leur accordant, le 20 juin, une injonction interlocutoire qui a pour effet de maintenir le statu quo au sein de cette polyvalente.

Le 17 avril, la commission scolaire les Écotes votait une résolution qui changeait la vocation de l'école en la transformant en institution anglophone qui donnerait désormais les cours de cinquième et sixième années au primaire et de secondaire I et II. Depuis 1981, cette école offre le premier cycle secondaire en français.

Les parents décident alors de contester car, plaident-ils, une première résolution, votée le 19 novembre 1986, précisait que le statu quo serait maintenue jusqu'en 1989-1990.

La nouvelle décision de la Commission scolaire, poursuivie-ils, a été votée trop tard, c'est-à-dire à la fin du mois d'avril après la période des inscriptions, limitant par le fait même le droit des parents d'exercer leur libre choix quant à l'établissement scolaire que devrait fréquenter leurs enfants.

Certains utilisent des formules déroutantes. GM propose la formule gagnante!



Quand vient le temps d'acheter un pick-up compact, il faut tout calculer. La concurrence utilise des formules déroutantes, compliquées. De son côté, GM propose la formule gagnante. Pas étonnant que plus d'acheteurs de pick-up compacts se fient sur GM plus que sur toute autre marque.

Les raisons ne manquent pas. Le V6 Vortec de 4,3 L en option développe 160 chevaux. Les freins antiblocage aux roues arrière viennent en équipement standard. Le système "Insta-Trac" des modèles 4x4 permet de passer de 2 à 4 roues motrices tout en roulant. Enfin, GM vous offre une gamme étendue de modèles: à caisse courte ou longue, à cabine classique ou allongée.

Additionnez tous ces avantages et comparez le résultat avec celui de la concurrence. Vous comprendrez pourquoi GM occupe le premier rang.

GM TOTAL
GARANTIE
DE 3 ANS / 80 000 KM

Pour obtenir des renseignements sur les camions GM ou la LocationPlus^{MC}, téléphonez en tout temps au 1 800 465-3273.

Tout compte fait, GM représente vraiment le meilleur choix possible.

**BOÎTE AUTOMATIQUE
SANS SUPPLÉMENT* OU RABAIS
DE 750 \$ SUR LE P.D.S.F.***

*Boîte automatique offerte sans supplément OU, choisissez le rabais de 750 \$ offert par GM sur le P.D.S.F. pour les pick-up compacts GMC S/T-15 1989 et Chevrolet S/T-10 1989 équipés d'une boîte manuelle 5 vitesses. L'offre est réservée aux véhicules neufs spécialement équipés, indiqués. Toutes les taxes applicables, les frais d'immatriculation et les frais de transport sont en sus. L'offre est applicable aux achats au détail seulement. Elle s'applique aux véhicules achetés et livrés à partir du 9 janvier 1989 et avant la fermeture des bureaux le 31 août 1989. Cette offre comporte une participation du concessionnaire. Voyez votre concessionnaire GM participant pour tous les détails.

LES CAMIONS GENERAL MOTORS
Plus de gens se fient sur eux.

GMC

Chevrolet

Un fossé se creuse entre jeunes Haïtiens et leurs parents

BRUNO BISSON

■ C'est avec une pointe de découragement dans la voix que Félix Saint-Élien relate les incidents du soir du 6 mai. Avant qu'ils ne surviennent, on espérait sans vraiment y croire, à Montréal-Nord, que les gangs avaient bel et bien disparu.

« Nous ne savons plus quoi penser, admet l'animateur de la maison de jeunes L'Ouverture. Je connais des jeunes qui tentent de recueillir de l'information sur le terrain mais ce n'est pas facile. »

Ce n'est pas évident de combattre un adversaire aussi abstrait que le « phénomène des gangs » lorsqu'on connaît si peu de choses de lui. De nombreuses personnes interrogées au cours des dernières semaines ont humblement admis se sentir dépassées.

Pour sa part, M. Saint-Élien estime que le problème particulier des jeunes de Montréal-Nord est de plusieurs ordres et qu'il n'en est que plus difficile à cerner.

D'une part, les parents, dit-il, sont complètement dépassés et

« Car il ne faut pas oublier que les personnes qui ont immigré au Québec lors de la deuxième vague, celle des années 70, étaient des paysans, des personnes pauvres qui n'ont jamais pu fréquenter l'école dans bien des cas, alors que les premiers immigrants faisaient partie de la bourgeoisie haïtienne. La problématique est toute différente. »

Il ne fait d'ailleurs aucun doute dans l'esprit de M. Saint-Élien que le manque d'éducation de plusieurs des adultes arrivés au Québec dans les dernières années, permet aux jeunes de passer outre à leur autorité, surtout ceux qui n'ont que leur mère comme parent. Et une proportion alarmante de familles haïtiennes sont monoparentales.

« En fait, dit M. Saint-Élien, les mères seules n'ont aucune autorité sur leurs enfants plus scolarisés et quand le père est présent, il

Félix Saint-Élien, animateur de la maison de jeunes L'Ouverture à Montréal-Nord, avoue qu'il ne sait plus quoi penser face au phénomène des gangs.

PHOTO PAUL-HENRI TALBOT, L. Presse



existe souvent une situation de méfiance et de conflit permanent.

Entre parents et enfants se creuse donc un fossé évident. Les adolescents adhèrent beaucoup plus facilement à des images collantes à la réalité nord-américaine, alors que leurs parents les comprennent mal. Les jeunes rejettent en bloc la culture traditionnelle de leurs parents.

Mais pire encore, les seuls modèles véhiculés par les médias de masse auxquels les adolescents noirs puissent s'identifier, sont des clichés typés de jeunes Noirs d'Amérique, marchant dans les rues comme s'ils dansaient, le « ghetto blaster » crachant 80 décibels de musique, les cheveux coiffés selon la dernière mode (rasés sur les tempes, touffus à la base de la calotte crânienne, coupés très droits sur le dessus).

Bref, des images de « rappers » couverts de chaînes et de bijoux, toc ou pas, hurlant leur musique syncopée aux paroles à peine compréhensibles, mélange d'argot et de mauvais anglais.

À ces clichés culturels médiatisés à l'extrême, fait par ailleurs remarquer le travailleur de rue Alerte Avril, correspond souvent une image de violence qui sans être évidente n'en est pas moins tacite, presque palpable.

Ce sont des images de ghetto.

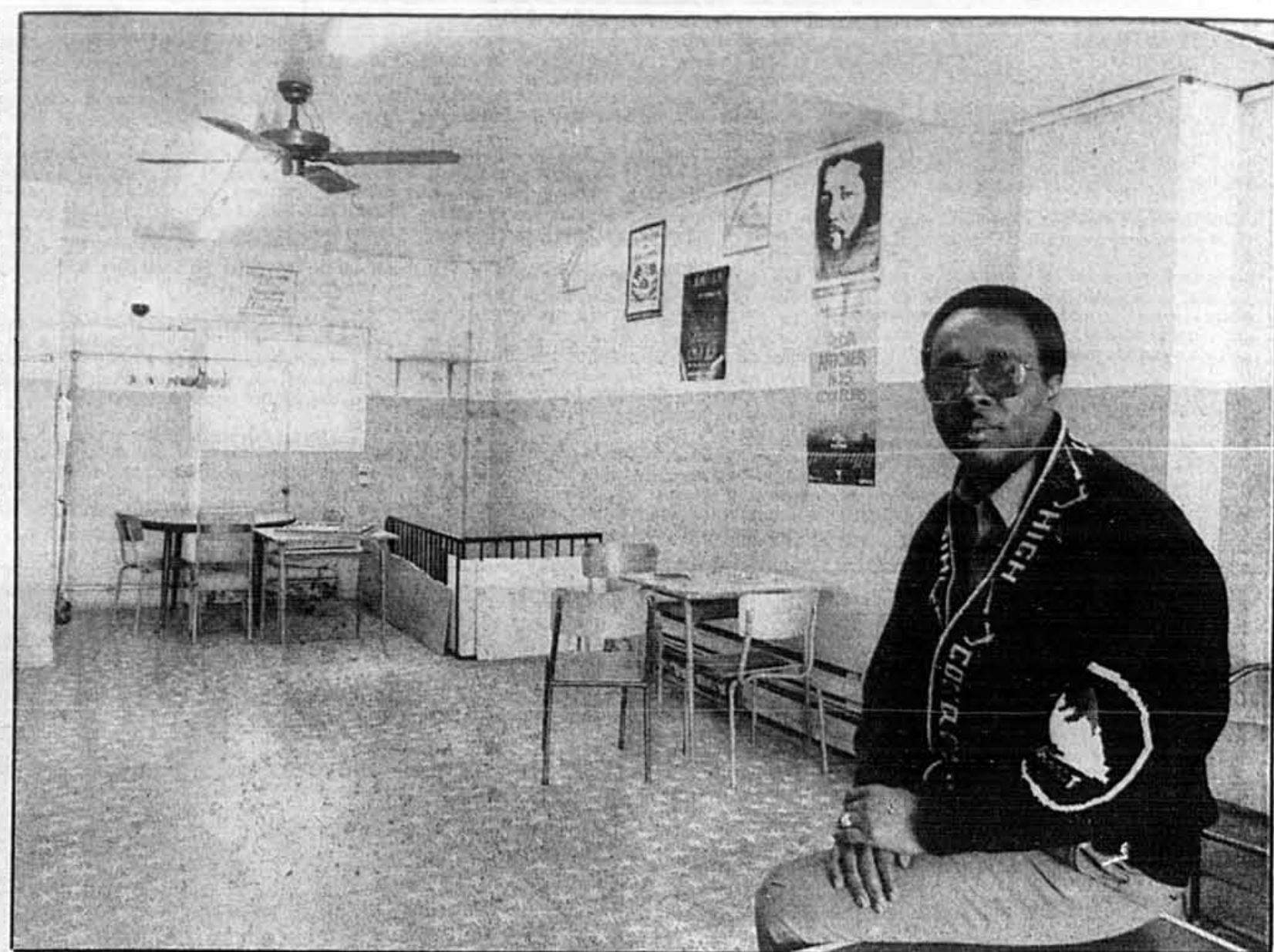
Isolés à l'école, incompris de leurs parents, refoulés par les Blancs, incapables d'imaginer un modèle d'identification original, plusieurs jeunes Noirs ne se contentent plus seulement d'un ghetto physique.

Le ghetto, il est aussi dans leur tête.

s'inquiètent pour leurs enfants même si ces derniers, la très grande majorité, ne font pas partie de gangs. Ce qui inquiète les parents, c'est la violence, bien plus que l'omniprésence des gangs.

D'autre part, les difficultés d'intégration des jeunes dans leur nouveau milieu aussi bien qu'à l'école les amènent bien souvent à se refermer sur eux-mêmes et à limiter leurs relations aux autres jeunes Noirs qui vivent des problèmes similaires.

Un professeur du département d'éducation spécialisée du Collège Marie-Victorin, M. Philippe Turcotte, souligne par ailleurs que ces difficultés d'intégration n'avaient pas représenté un problème majeur lors de la première vague d'immigration haïtienne, dans les années 60.



Les policiers prendront part aux efforts de rapprochement pour briser le ghetto

■ À Montréal-Nord, depuis quelques mois, la résistance s'organise autour d'objectifs qu'il a fallu des années à préciser: il faut briser le ghetto, défoncer les barrières existant entre Blancs et Noirs, jeunes et adultes, restaurer la confiance entre les clans. Pour étouffer les gangs.

Ces derniers ont profité de l'inaptitude des parents à agir pour contrer leur délinquance, de l'incompréhension totale du phénomène qui les a vu naître, du manque d'information sur leurs activités et de l'attraction qu'ils exercent sur une partie, si faible soit-elle, de la jeunesse haïtienne.

Sur tous les fronts, organismes communautaires et sociaux, maisons de jeunes et leaders communautaires, on s'entend enfin sur la nécessité de mettre en commun l'expertise et les efforts de chacun autour de tables de concertation qui portent fruit.

À L'Ouverture, par exemple, des agents de la section Police-Jeunesse de la CUM rencontreront dans les prochains mois des parents inquiets pour leurs enfants.

Le parrain de ces rencontres, M. Félix Saint-Élien, espère que les policiers y trouveront la tribune idéale pour mieux comprendre la réalité culturelle et sociale de la communauté haïtienne... et souhaite ardemment que ces échanges ébranleront les méfiances et préjugés tenaces des immigrants envers la police.



Les policiers ont déjà été sur le qui-vive à cause de violentes bagarres entre des groupes d'adolescents blancs et noirs qui avaient éclaté autour de la polyvalente Henri-Bourassa de Montréal-Nord.

Par ailleurs, une multitude d'organismes communautaires et des agents des services sociaux, réunis autour d'une table de concertation multi-culturelle, tentent d'implanter un programme

type d'intégration culturelle à la polyvalente Calixa-Lavallée où de nombreux incidents interraciaux impliquant des adolescents se sont produits dans le passé. De son côté, le projet Action-

Jeunesse du département d'éducation spécialisée du Collège Marie-Victorin de Montréal-Nord, offre des cours gratuits de rattrapage aux jeunes qui s'intègrent plus difficilement au système scolaire.

Le professeur Philippe Turcotte, responsable d'Action-Jeunesse, a aussi élaboré un projet d'intervention directe visant le rapprochement entre les adolescents de races différentes par le biais d'un « carrefour interculturel » d'échanges et de discussions.

À la maison de M. Saint-Élien, enfin, ce sont des jeunes qui animent des cours de rattrapage et qui entretiennent leur lieu de rendez-vous, « pour leur apprendre le sens des responsabilités », précise l'animateur communautaire. Les jeunes assurent aussi une permanence sur les lieux pour soulager M. Saint-Élien, seul salarié de la maison de jeunes.

Mais pour mettre en oeuvre et roder de tels programmes et d'aussi nécessaires initiatives, les organismes communautaires, en particulier, n'ont pas de moyens, pas d'argent et manquent souvent d'une expertise qu'ils ne peuvent se payer.

« Nous ne sommes pas armés pour faire face à ce genre de problème, avoue M. Saint-Élien, mais la collaboration devient plus efficace. Les différentes tables de concertation ne peuvent que proposer des palliatifs aux problèmes qui ont permis l'éclatement des gangs, mais si nous pouvons les empêcher de grossir, on pourra peut-être les contrôler. »

Pour le reste, les Dynamite, Public Enemy, Family et autres Master B, relèvent désormais des autorités policières. Il est difficilement concevable qu'ils puissent être arrêtés autrement que par la répression.

Des adolescents ont réussi à forcer toute une population à se refermer sur elle-même. Peut-être n'est-il pas trop tard pour rouvrir le ghetto.

(FIN)

TÉLÉCOPIEZ-LE!



Obtenez de meilleurs résultats avec Panafax de Panasonic. Achetez ou louez pour seulement 220\$ PAR JOUR. ESSAI GRATUIT AVANT D'ACHETER.

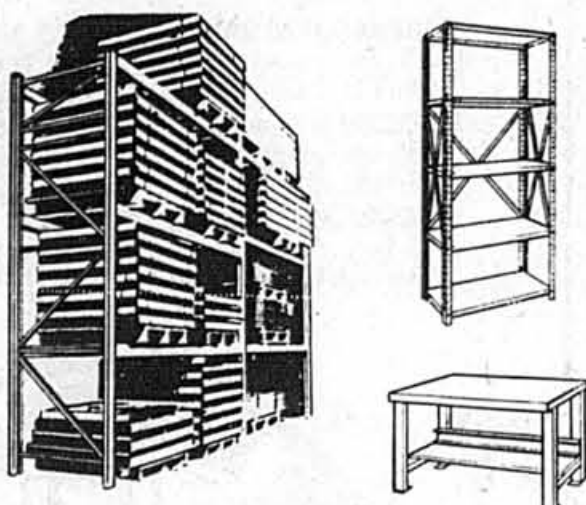


Contactez Carlos 364-4980

360, rue des Erables, Ville Saint-Pierre Télécopieur: 364-9750

ÉTAGÈRES et RAYONNAGES

marchandise en main à Montréal



catalogues disponible

Triple-A compagnie de fabrication

138 rue Merizzi St. Laurent (514) 731-7074
1738 rue Bantree Ottawa-Hull (613) 749-4397

LE CHOIX DE JOHN BANKS POUR MOINS DE 1 000 \$

Dans le mille!



On a demandé à John Banks de recommander la meilleure chaîne stéréo pour moins de 1000\$. Sans hésitation, il déclara l'ensemble MISSION/YAMAHA/NAD imbattable pour sa qualité de son impeccable et son prix irrésistible. Si vous avez l'oreille fine et le budget serré, voici un système qui vous ira à ravir. Venez sans faute l'essayer.

- Récepteur NAD AM/FM
- Platine au laser Yamaha
- Haut-parleurs Mission 761

990\$

audio centre
"La sensation d'ouïr pour la première fois"

5260 Sherbrooke ouest 482-4420
1930 boul. Le Corbusier, Laval 687-3627

Les policiers sont invités à combattre Rambo

GILLES ST-JEAN

Les policiers peuvent contribuer efficacement à la lutte contre la violence chez les jeunes, par exemple en dénonçant des stéréotypes comme Rambo et G.I. Joe, estime un psychologue membre du projet Pacijou.

Au cours d'un discours prononcé hier lors de la première journée du 57^e congrès annuel de l'Association des directeurs de police et pompiers du Québec, à Montréal, M. Robert Cadotte a soutenu que le problème de violence constaté actuellement chez certains jeunes n'était encore rien comparé à ce qui pourrait arriver dans quelques années.

La production de jouets de guerre a connu un essor considérable au cours de l'ère Reagan, a rappelé M. Cadotte, et présentement, 80 p. cent des héros proposés aux jeunes sont violents.

«Si tous les petits garçons apprennent à agir comme G.I. Joe, ce ne sera pas beau dans quelques années», a affirmé M. Cadotte.

Le conférencier a proposé aux policiers de s'impliquer davantage dans la prévention de la violence au cours de visites dans les écoles, en dénonçant Rambo et G.I. Joe et en faisant comprendre aux enfants que la police, ce n'est pas Miami Vice.

M. Cadotte souhaite également que les services de police fassent connaître leur opposition à la diffusion de la violence, par exemple en faisant signer des pétitions et en distribuant des affiches dénonçant l'achat de jouets guerriers.

Les propos de M. Cadotte lui ont valu l'approbation des chefs réunis dans la salle. Le président sortant de l'association, M. Normand Bergeron, directeur du service de police de Québec, a indiqué que si l'association n'adoptait pas une résolution d'appui au projet Pacijou, demain, elle prendrait au moins position sur le problème dénoncé par M. Cadotte.

L'association, a signalé M. Bergeron au cours d'une interview, doit adopter une autre résolution pressant le gouvernement fédéral d'amender le Code criminel pour interdire le port d'armes blanches sans justification.

Pour sa part, M. Roland Arpin, directeur général du Musée de la civilisation, est venu dire aux chefs de police que l'on pourrait assister d'ici à quelques années à la naissance d'une «police douce».

Le conférencier a noté que la police «forte, structurée», équipée de gadgets, d'écrans muets, de voitures perfectionnées, d'appareils d'écoute électronique et de haute technologie, peut provoquer un «syndrome du char d'assaut»: à l'abri dans sa voiture, le policier risque de travailler en vase clos, loin du citoyen qu'il doit servir.

Le policier de demain sera sociologue, psychologue, travailleur social et arbitre, a noté M. Arpin; cette tendance existe déjà, et il souligne, puisque les policiers ont de plus en plus affaire à des problèmes sociaux.

M. Arpin a cité des statistiques de la Sûreté du Québec, comme quoi seulement 28 p. cent des appels reçus justifiaient vraiment une intervention policière. Selon le conférencier, cela prouve que les gens ont confiance aux policiers.

Le policier des années 90 aura un rôle plus social

LIA LÉVESQUE de la Presse Canadienne

De grandes tendances comme le vieillissement de la population, la multiplication des communautés ethniques, la désinstitutionnalisation viendront modifier le rôle du directeur de police et du policier des années 1990.

Pour ces raisons, le policier de la prochaine décennie devra être souple et s'adapter à un rôle plus social. Le directeur de police, lui, devra être plus communicateur et même agent de changement social, affirme M. Normand Bergeron, président de l'Association des directeurs de police et pompiers du Québec et directeur du Service de police de la ville de Québec.

M. Bergeron prononçait une allocution sur «la gestion proactive de la sécurité publique», hier, au 57^e congrès de l'association.

Selon M. Bergeron, «de nouveaux types de crimes vont apparaître», qui exigeront une modification du travail policier. Le Québec a connu depuis 30 ans ses époques du terrorisme, des gangs de motards, des prises d'otages, des vols à main armée dans les banques, de la montée de la drogue.

Dans les années 1980, les policiers ont remarqué une multiplication des crimes économiques et informatiques, l'essor du commerce de la drogue

et de toute la criminalité inhérente.

Malgré tout, «le Québec demeure toujours un endroit où le niveau de violence est plus bas» que dans le reste du Canada, soit au 9^e rang, souligne le directeur de police de Québec.

«Que nous réserve 1990? Peut-être de nouveaux crimes. Une montée de la violence chez les jeunes. Une montée de la violence gratuite et de l'intolérance».

Mais, aussi, la décennie 1990 apportera une modification du rôle de policier: un policier plus centré sur ses relations avec la communauté, encadré par de nouvelles règles de déontologie, un corps de police moins masculin, des femmes à la direction de services de police.

Le directeur de police, lui, devra être «stratège, agent de changement, communicateur»; il devra s'ouvrir à la communauté.

«La clientèle à servir, le public, recherche une police de plus en plus démocratique et de moins en moins autoritaire», rappelle-t-il.

M. Bergeron fait confiance aux policiers pour leur capacité d'adaptation à ces nouvelles réalités: de nouvelles communautés à comprendre, de nouvelles relations à établir avec le citoyen, un rôle à redéfinir. «Nous sommes très capables de nous adapter au changement».

Les BPC de la Belgo: les causes sont reportées au 30 août

Presse Canadienne SHAWINIGAN

Tout comme il l'avait fait, le 8 mai, concernant l'accusation portée par le fédéral, Me François Fontaine a enregistré un autre plaidoyer de non culpabilité, au nom de la papetière Consolidated Bathurst, répondant cette fois-ci à une accusation du gouvernement du Québec à l'effet que Belgo, filiale de la multinationale, ait permis qu'on déverse des résidus de BPC, en avril dernier.

Les deux actions intentées par le fédéral et le provincial contre Belgo, division de Consolidated Bathurst à Shawinigan, ont été remises pro forma au 30 août.

Le procureur de Belgo, Me Fontaine, croit que les deux causes plongent l'appareil juridique dans une impasse. «Il y a un problème et c'est celui de déterminer quel palier de gouvernement a juridiction dans ces deux causes. Les deux gouvernements ont juridiction en environnement, mais pas pour des plaintes en même

temps. On ne peut pas avoir deux amendes pour la même infraction. C'est comme si on voulait punir le même geste deux fois», a allégué Me Fontaine, à sa sortie de la salle d'audience du palais de justice de Shawinigan, hier.

D'après le défendeur de Consol, le tribunal devra décider quelles lois en matière d'environnement, fédérales ou provinciales, s'appliquent dans le présent cas.

Il est d'avis que la présente situation prête à confusion. «Je ne crois pas que les deux lois peuvent s'appliquer sur les mêmes faits: ça ne s'est jamais vu. Il faut trancher pour savoir quelle loi s'applique dans ces deux causes, celles du fédéral ou celles du provinciales», a fait valoir Me Fontaine.

Grand intérêt D'autre part, Me Fontaine soutient que ces deux causes impliquant Consol Bathurst sont suivies avec grand intérêt par les industriels. «Prenons, par exemple, le transport des BPC. On a des règlements provinciaux et d'autres,

fédéraux. Les compagnies suivent ce procès de près; elles veulent savoir si elles doivent se conformer aux règlements fédéraux ou provinciaux», explique Me Fontaine.

Il semble que le présent procès soit le premier du genre. Avec tous ses enjeux, il y a fort à parier que l'intérêt sera accru s'il devait faire jurisprudence.

Par contre, si le débat devait plutôt porter sur les deux paliers de gouvernement et leur juridiction respective, cette manœuvre de la défense aurait comme conséquence de détourner l'attention des gens sur la compagnie Consol et sur la raison pour laquelle cette entreprise fait face à ces deux chefs d'accusation.

Entretemps, ces trois avocats doivent se consulter et voir s'il n'y aurait pas lieu de mener les deux causes conjointement. «Ca s'est déjà vu», note d'abord Me François Fontaine.

«Comme on fait face aux mêmes faits, les deux cas s'y prêtent. Si on peut faire une preuve commune, on sauverait ainsi du temps à tout le monde, donne à entendre Me Fontaine. On va abréger le procès le plus possible. Le 30 août, on va être en mesure de dire à la cour où on s'en va».

Faites bouillir l'eau!

Les résidents du secteur de Pointe-aux-Trembles doivent encore aujourd'hui faire bouillir leur eau pendant cinq minutes avant de la consommer. Le zone affectée se situe entre les rues Sherbrooke et Notre-Dame, du boulevard de La Rosselière jusqu'à l'extrémité est de l'île de Montréal.

l'entrée en vigueur, il y a cinq ans, du règlement fixant à dix coliformes fécaux par millilitre la quantité maximale de contaminant que cette mesure est prise à Montréal. Selon M. Camille Cholette, surintendant à la division du traitement et du pompage des eaux, des travaux de refecton sur le réseau de distribution pourraient avoir été la cause de la détérioration de la qualité de l'eau.

C'est la première fois depuis

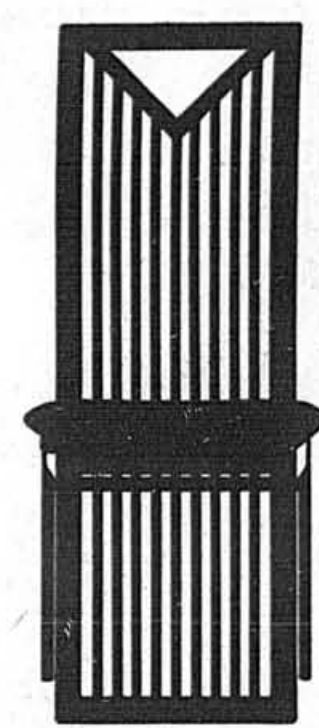
ET VILAIN!

L'OFFRE SE TERMINE LE 15 JUILLET

Lorsqu'il faut trancher entre les deux grands du meuble design contemporain, le meilleur choix possible est de trancher les prix

JUSQU'À 50% SUR ARTICLES SÉLECTIONNÉS

MAZZOLI 2 PLACES 1,495.00\$



DOMICIL & CHATEAU D'AUJOURD'HUI, TOUT UN DUO!

domicil

- 1860, BOUL. LE CORBUSIER, LAVAL
- 805, DE MAISONNEUVE OUEST, MONTREAL
- 8080, BOUL. TASCHEREAU, ESPACE NUOVO, BROSSARD
- 3025, RUE KING OUEST, SHERBROOKE
- 1415, BOUL. CHAREST OUEST, QUEBEC
- 1415, CHAMPS ELYSÉES, CHICOUTIMI
- 6900, BOUL. DÉCARIE, SQUARE DÉCARIE, MONTREAL

Château d'aujourd'hui

- 1828, BOUL. LE CORBUSIER, LAVAL
- COMPLEXE DES JARDINS, MONTREAL
- 8880, BOUL. TASCHEREAU, BROSSARD
- 1515, RUE SAINT-JEAN BAPTISTE, QUEBEC
- 6900, BOUL. DÉCARIE, SQUARE DÉCARIE, MONTREAL

0%

TAXE DE VENTE JUSQU'AU 30 JUIN SEULEMENT*

quand vous achetez une nouvelle HONDA ACCORD LX BERLINE ou une nouvelle HONDA CIVIC CRX, votre concessionnaire HONDA du Grand Montréal va payer la taxe de vente provinciale de 9%. Venez essayer une nouvelle HONDA dès aujourd'hui et vérifiez notre garantie «SANS DETOUR».



- AUTOMOBILES RALLYE**
0101, rue Clément
364-1121, LaSalle
- BROSSARD HONDA**
8905, boul. Taschereau
445-7161, Brossard
- ENCORE AUTOMOBILE**
266, boul. St-Jean-Baptiste
698-1060, Châteauguay
- EXCEL HONDA**
5400, rue Paré
342-6360, V.M.R.
- GARAGE CIVIC**
3650, boul. des Sources
683-5533, D.D.O.
- HONDA DE LAVAL**
700, boul. St-Martin est.
384-9444, Vimont

- HONDA DE SIDI**
1110, rue Bleury
879-1550, Mtl
- HONDA**
110, rue Notre-Dame
645-2791, P.A.T.
- HONDA STE-ROSE**
266, boul. Curé-Labelle
625-1953, Ste-Rose

- LALLIER AUTO (MTL)**
12435, boul. Laurentien
337-2330, Cartierville
- LALLIER AUTO (REPT.)**
110, rue Notre-Dame
581-7575, Rept.
- LA SEIGNEURIE HONDA**
850, Perigny
658-6699, Chambly

- LOMBARDI AUTOS**
7200, boul. Langelier
255-2222, St-Léonard
- RAINVILLE HONDA**
40, boul. Don Quichotte
453-8416, Ile Perrot
- VERCHÈRES AUTO**
3551, chemin Chambly
679-4710, Longueuil



ÉQUIPE HONDA l'équipe gagnante HONDA



*Applicable sur modèles en stock livrés avant le 30 juin.

Trois jeunes vandales dévastent le Centre éducatif des Haïtiens

GILLES ST-JEAN

Trois jeunes vandales ont causé des dommages importants hier aux locaux du Centre éducatif des Haïtiens de Montréal, rue Boyer, dans le quartier Rosemont.

Les enfants, dont deux sont âgés de 12 ans et l'autre de dix, sont entrés par effraction peu après 14 h dans l'ancienne école le Saint-Etienne, où le centre éducatif occupe le troisième étage. Ils ont brisé plusieurs ap-

pareils dont une machine à écrire électronique et une calculatrice, en plus de causer d'importants dégâts en brisant nombre de vitres et en réparant des aliments sur le plancher et les murs d'une salle de classe. Ils ont dévasté quatre salles de classe et un bureau.

Les responsables du centre se sont rendus compte des dégâts en arrivant vers 18 h hier, et ont appelé la police qui leur a fait part des arrestations. Les policiers de l'auto-patrouille

43-2 avaient été dépêchés sur les lieux vers 14 h 30. Ils ont arrêté un des enfants au moment où il sortait de l'école et ont surpris les deux autres dans les locaux du centre, en flagrant délit.

«La criminalité des jeunes est un problème de société qui n'a rien à voir avec la race», a dit M. Jean-Max Gabriel.

LANÇANT LA BALLE FACTURE* DU MANUFACTURIER
sur véhicules en stock

\$1000+

La voiture doit être achetée et livrée entre le 22 et le 30 juin 1989.

OFFRE VALIDE JUSQU'AU 30 JUIN. NOUS DEVONS VENDRE 100 VOITURES.

* OFFRE NON VALIDE AVEC D'AUTRES PROMOTIONS. VALIDE SUR MODÈLES ED 835, 845, 936, ED 354, 350, 360, CA 553 et 563. TAXE ET FRAIS D'IMMATRICULATION EN SUS.

1110, RUE BLEURY Montreal, Québec Tel: 879-1550

266, BOUL. LABELLE SAINTE-ROSE, LAVAL TEL.: 625-1953

POURQUOI ANTIROUILLE A L'HUILE MÉTROPOLITAIN

Est-ce que c'est bon? Le traitement et son application:

La garantie:

Spécial 44.95\$

Longueuil 651-5531

LaVal 668-9883

Le procès de Socrate rebondit en appel 25 siècles plus tard!

CONRAD BERNIER

Les 13 et 14 juillet, un tribunal d'appel formé de trois juges canadiens rouvrira, à Cambridge en Angleterre, l'un des plus vieux et des plus célèbres dossiers judiciaires de tous les temps. Et ce tribunal devra décider soit d'infirmer ou de confirmer le verdict de culpabilité prononcé, il y a 25 siècles, contre le philosophe Socrate.

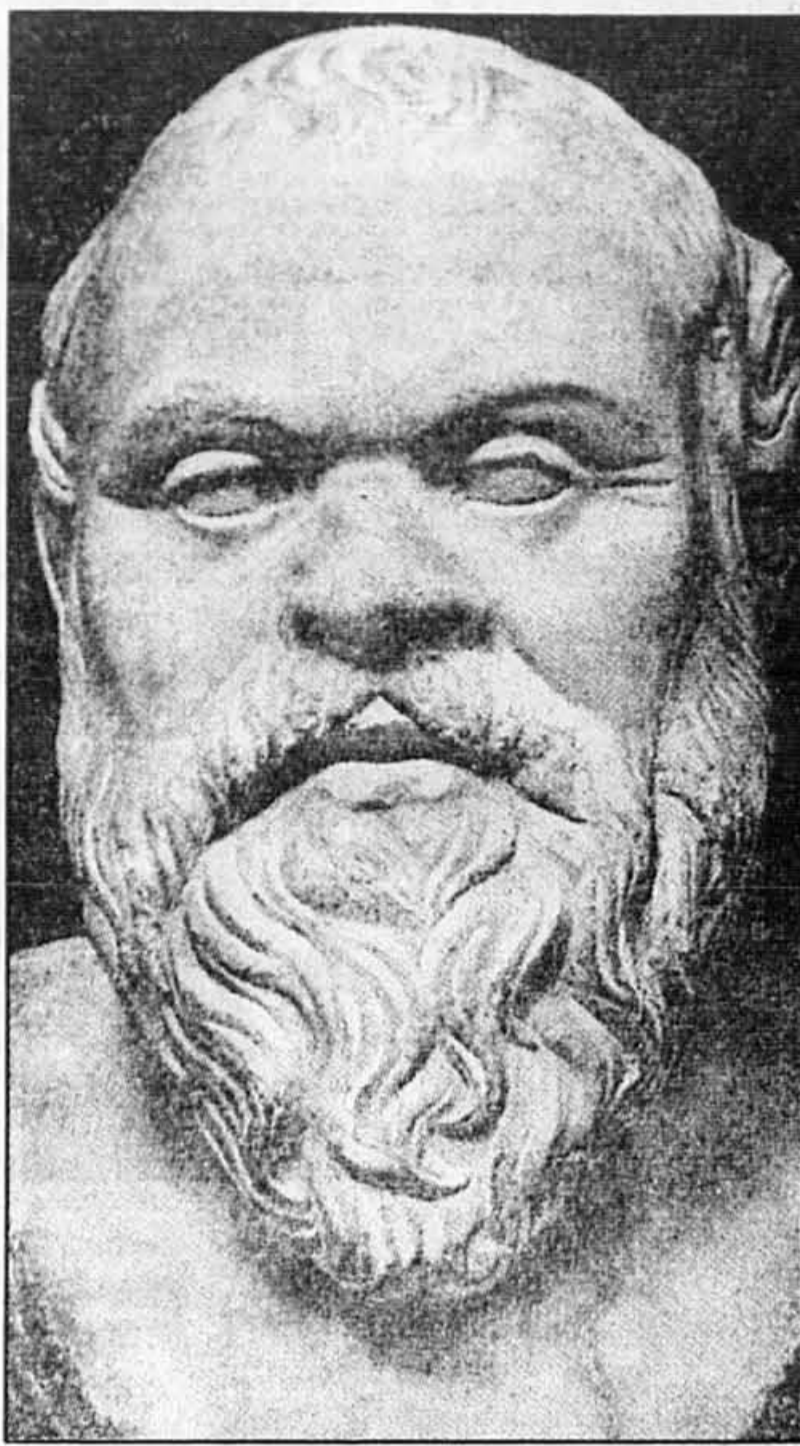
Cela se déroulera dans le cadre d'un colloque organisé tous les deux ans, depuis dix ans, par l'Institut canadien d'études juridiques supérieures. Cette année, le programme du colloque comprend l'étude de dossiers aussi complexes que les secrets d'Etat, les limites au droit d'expression, la perestroïka et la loi, les nouvelles façons de penser la loi.

Mais le 13 juillet, en matinée, les participants au colloque assisteront à la séance du tribunal d'appel consacrée au « dossier Socrate ». Les procureurs au dossier, Mes Ian Scott et Sheila Block, pour la défense (Socrate), et Jack Giles et Edward Greenspan, pour la poursuite (Athènes), s'adresseront à tour de rôle au tribunal composé, pour la circonstance, d'un banc de trois juges, en l'occurrence les juges Bertha Wilson et Beverley McLachlin, de la Cour suprême du Canada, et du juge Alan Gold, juge en chef de la Cour supérieure du Québec. C'est le lendemain, dans l'après-midi, que les juges rendront une décision.

Favorable ou défavorable, celle-ci ne changera absolument rien, bien sûr, au destin de Socrate consommé depuis 25 siècles. Ce qu'on veut, essentiellement, en interjetant appel de la condamnation du philosophe, c'est vérifier si, avec les lois et procédures actuelles, les accusations portées contre Socrate pourraient lui valoir en 1989 une nouvelle condamnation ou un acquittement.

Loin d'avoir été pensé et structuré comme « un moment de divertissement pour alléger huit journées d'échanges juridiques substantiels », cet appel, selon le juge Alan Gold, se veut, bien au contraire, « un challenge juridique et intellectuel de haut calibre ». Cette audience sera d'ailleurs enregistrée et publiée intégralement dans *The Cambridge Lectures 1989*.

Ceux qui ont accepté de s'impliquer dans ce dossier ont dû s'imposer « une éreintante et passionnante période de recyclage ». Ce qui veut dire, entre autres choses, lire ou relire plusieurs ouvrages de fond et, bien sûr, une bonne partie des *Dialogues* de



Le buste du philosophe grec Socrate

PHOTO PIERRE McCANN, La Presse

Platon, disciple de Socrate et principal témoin de sa vie.

Corruption de la jeunesse

Le dossier Socrate! Une affaire judiciaire qui débute à Athènes en l'an 399 avant Jésus-Christ avec le dépôt d'une plainte au greffe d'un magistrat contre le philosophe Socrate, alors âgé de 70 ans. Fils d'un sculpteur et d'une sage-femme, Socrate est accusé de « ne pas croire aux dieux auxquels croient ses concitoyens et de leur substituer des divinités nouvelles ».

De plus, il est accusé de « corrompre les jeunes gens ». Ici, en-

tendons-nous bien: on ne l'accuse pas de favoriser les mauvaises moeurs, mais de « gâter la bonne éducation des jeunes gens en leur enseignant de se méfier des préjugés, de refuser l'infailibilité des autorités de tout ordre ». Aux yeux des accusateurs, ce Socrate n'est donc pas seulement un « génieur », il est aussi, et d'abord, un « séditieux, un impie enseignant l'irrespect, qui sabote les droits de la cité au profit des droits de l'homme! »

La plainte est d'abord signée par Mélétos, une jeune poète sans célébrité, qui a déniché deux co-

accusateurs: Lycon, un petit orateur-mercenaire à la solde de quelques politiciens, et Anytos, un tanneur, dont le père, archiriche et très politisé, est propriétaire du plus important atelier de tannerie d'Athènes. Après une rapide enquête préliminaire, l'affaire vient devant un tribunal formé de 502 jurés, âgés de trente ans au moins et tirés au sort.

Le procès se déroule selon les rites. Le greffier lit l'acte d'accusation. Et les plaignants prennent aussitôt la parole: il n'y a pas à Athènes de « ministère public », et tout citoyen qui a porté une accusation doit lui-même la soutenir devant le tribunal. Le co-accusateur Anytos, dont l'intervention a été prépondérante, présente Socrate comme « un physicien-charlatan travaillant

témérairement à scruter les choses qui sont sous la terre et celles qui sont dans le ciel, qui entend une voix lui répétant qu'il est le plus sage des hommes, un charlatan obsédé par une mission divine! »

Anytos rejette toutes les idées de Socrate. C'est le fond même de l'accusation. Ce procès, avant même de débiter, est déjà « une affaire politique ».

Socrate, un solide buveur

Puis c'est le tour de Socrate. Dans Athènes, aucun visage n'est plus familier que celui de ce vieillard chauve, au nez aplati, aux lèvres épaisses et sensuelles, avec de gros yeux à fleur de tête, qui cause, chaque jour, sur la place publique, par les ruelles, dans l'ombre des boutiques, avec les petites

gens, avec les fils des grandes familles. Il n'exerce aucun métier, vit dans la pauvreté, s'en glorifie. Quand la situation l'exige, il se révèle un guerrier exceptionnellement valeureux. Enfin, ce qui humilie surtout les plus solides buveurs, il a « la faculté précieuse de pouvoir boire sans jamais s'enivrer... »

S'adressant à ses juges, Socrate nie tout. Puis il leur explique qu'il n'ambitionne pas plus d'enseigner et de former des disciples que de fonder un parti politique. « Tout ce que je cherche quand je parle, et c'est toujours gratuit pour tout le monde, c'est de mettre en lumière le caractère illusoire des valeurs — argent, prestige, bonheur, célébrité, pouvoir — sur lesquelles la plupart de mes concitoyens, y compris vous, mes juges, fondent leur conduite ».

Concrètement, Socrate n'apporte aucun fait pour sa défense. Soumettant ses accusateurs et ses juges à un impitoyable et ironique bombardement de questions, il invite plus simplement les uns et les autres à réfléchir sur l'aveuglement généralisé des citoyens grecs et sur la banalité de leur existence quotidienne. Avec trente voix de majorité, les juges le déclarent coupable. Reste à délibérer de la peine. Conformément à la coutume juridique, c'est le condamné lui-même qui doit choisir la nature du châtiment.

Convaincu qu'il est innocent, Socrate non seulement refuse l'emprisonnement, mais exige une pension! « Athéniens, lancez-le, il n'est pas de traitement, dans les circonstances, qui sied autant que celui de me nourrir, moi, bienfaiteur de la cité, aux frais de l'Etat! » Une suggestion que les juges, visiblement, avalent de travers. Socrate est condamné à mort. Il devra s'administrer lui-même le poison mortel, boire la ciguë.

Socrate est conduit en prison. On lui offre de s'évader. Il refuse. Pas question pour lui de transgresser la loi, même si celle-ci est injustement appliquée. Une évadon donnerait d'ailleurs raison à ses juges et les réjouirait. Puis Socrate sait que son cadavre pèsera lourd et longtemps sur la cervelle et les épaules de ses juges et du peuple d'Athènes. Pendant sa détention, il apprend un nouvel air de flûte. Cela éberlue l'un de ses géoliers, finalement, lui demande: « Pourquoi, grands dieux, un air de flûte de plus, quand vous êtes si près de la carambouille finale? » Et Socrate répond: « Pour le savoir! »

Entouré de quelques amis, après une longue discussion sur la mort et l'immortalité, Socrate boit la ciguë.



Alan Gold, juge en chef de la Cour supérieure du Québec.

Les Paradis de Manseau ont pris le tour de main de leurs ancêtres

JEAN-PAUL SOULIÉ

Devant la façade du bâtiment central de l'ancienne prison du Pied du Courant, occupée aujourd'hui par le siège social de la Société des Alcools du Québec, deux hommes observent les vieilles pierres, tout là-haut, autour des fenêtres.

Les murs de pierre, ils connaissent bien, les Paradis. Ils ont réparé, remis en état, recréé des dizaines de vieilles bâtisses classées monuments historiques à travers tout le Québec. Les murs de la

vieille prison datent des années 1830. Quand elle aura retrouvé son aspect original, les Paradis de Manseau et leurs compagnons froteront leurs mains calleuses avec satisfaction.

« Mes ancêtres ont monté toutes ces pierres avec leurs bras! Moi, j'ai seulement à les réparer. Je suis quasiment en vacances ». Des vacances assez spéciales pour Marcel Paradis, maçon, contremaître de la compagnie Les Entreprises de construction Roland Paradis Inc. La masse de deux livres et demi dans une main, le ciseau en acier trempé de quatre

pouces de large dans l'autre, il cogne en moyenne cinquante coups par pierre pour l'adapter au trou où elle doit entrer, à l'angle — jamais le même — qu'elle doit former avec d'autres pierres de même origine, de même couleur, qui sont là depuis 160 ans.

Pas de lien de parenté direct entre Roland Paradis, le patron, et Marcel Paradis, le contremaître, même s'ils portent le même nom. Marcel est quand même le beau-frère de Léo, le frère de Roland Paradis, mais visiblement un lien plus puissant les lie: le métier. Quand le patron prend le ciseau et la masse des mains de Marcel, c'est le même geste, la même force, et les mêmes éclats de pierre bleue qui volent. Et les doigts ont la même grosseur. « C'est pas des doigts pour faire de la dentelle, constate en riant Roland Paradis ». En trois ans d'utilisation, la poignée du ciseau, qui fait un pouce et un quart de diamètre, a raccourci de trois pouces. Ça représente pas mal de coups de masse et si ça déforme l'acier, ça fait aussi des doigts forts.

Derrière les deux hommes, il y a le mur d'enceinte de la prison, avec le portail d'origine. C'est au-dessus de ce portail que les Patriotes de 1837 ont été pendus publiquement par les Anglais. Sur quatre ou cinq pieds, ce mur était en ruine, les pierres tombées dans la cour. Les maçons les ont récupérées, ont observé la disposition des pierres sur la partie toujours debout, et ils ont reconstruit le mur. Une rénovation tellement réussie qu'il est absolument impossible de distinguer le vieux mur du nouveau. « Cherchez bien, rigole Marcel Paradis ». Et il refusera de dire où commence et où finit son oeuvre. Après tout, il n'a fait que continuer le travail d'un compagnon du siècle dernier.

La pierre, il faut connaître. Elle a un sens, et une couleur qui change avec le travail qu'on lui fait subir. La pierre bleue de Montréal, fraîchement cassée, est foncée. Quand elle a été recouverte de chaux, sa couleur a changé, il faudra la sabler avec une grosseur de sable appropriée. Et quand elle est fendue, il faut trouver les résines capables de se confondre avec elle.

De moulins en églises

L'histoire d'amour des Paradis de Manseau et des vieilles pierres du Québec a débuté en 1973. Les Paradis sont dans la construction depuis longtemps, mais leur pre-



Roland Paradis, le patron, observe son contremaître Marcel Paradis qui prépare une pierre d'angle. En moyenne, la préparation d'une seule pierre demande une cinquantaine de coups de masse.

mier gros contrat de rénovation sera le moulin du Portage, à Lotbinière. Une aventure extraordinaire pour toute l'équipe. Marcel Paradis raconte comment il a appris quelques secrets des anciens bâtisseurs.

« C'est un vieux poseur de briques qui m'a montré comment les anciens disposaient dans les murs de pierre des trous tous les cinq pieds, des trous bien carrés de 6 pouces de côté, pour recevoir des madriers de bois franc. C'était leurs échaffaudages. Et quand c'était fini, ils bloquaient ça avec une pierre bien carrée, marquée d'une croix. Tu trouves ça dans aucun livre. Et même, ces affaires-là, c'était uniquement dans une région que ça se faisait. »

Il y a des mots qui reviennent souvent dans la conversation de Roland Paradis et de son contremaître Marcel, comme patience, observation. « Il faut s'ajuster », dit Roland. Il fera reposer les briques d'ancrage des anciens murs intérieurs des cellules parce que son maçon n'a pas respecté la manière des anciens. Ses briques étaient bien trop horizontales, et sans défaut. Celles qui avaient été

posées en 1830 étaient un peu de travers, c'est comme ça qu'il faut poser les nouvelles.

Quand Roland Paradis parle de ses chantiers passés, il a l'air de débiter un guide touristique. Il y a eu le moulin Michel, de Gentilly, où il a fallu refaire le mur du fond et rebâtir la structure au complet. « 10 000 trous, 100 sacs de ciment à prise rapide injectés à 100 livres de pression. Avec quelque chose de complètement mou, on a refait un mur solide! »

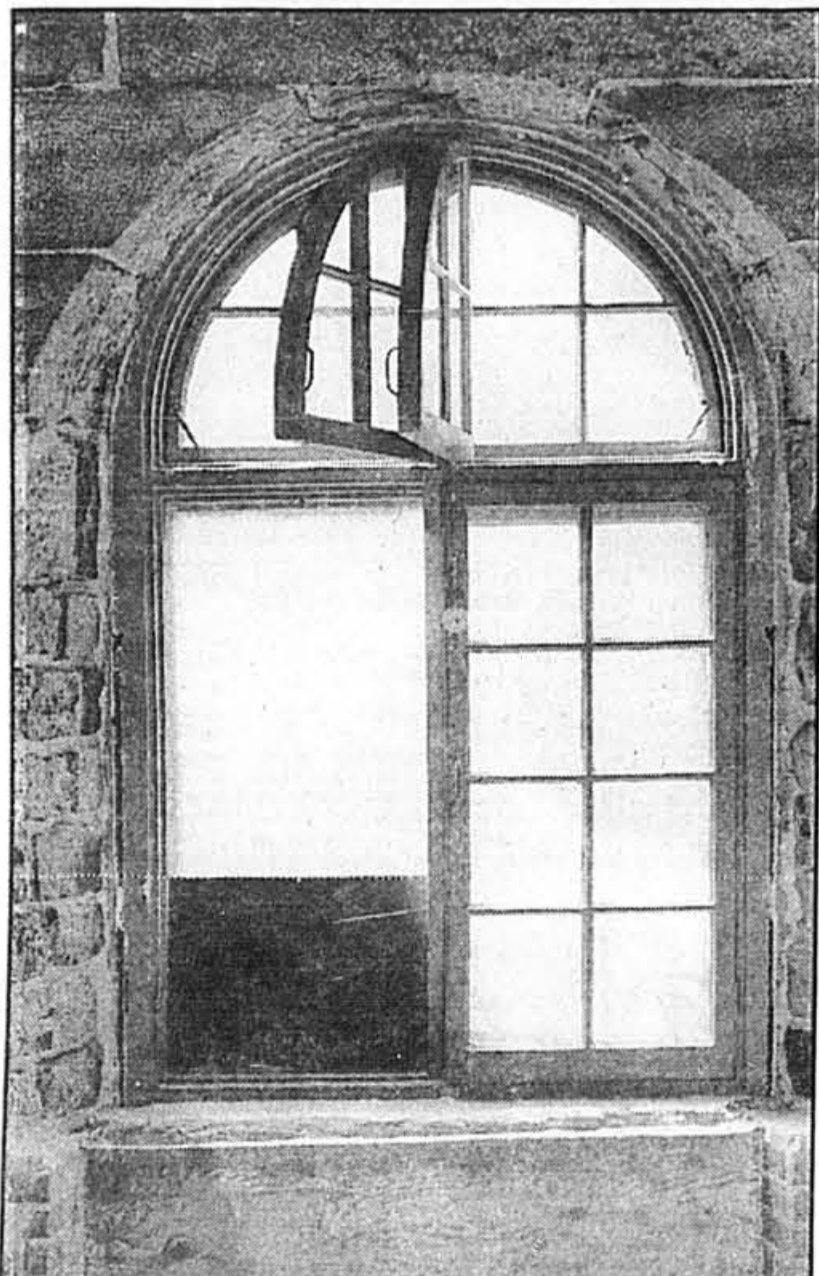
De Gentilly, on passe au Cégep Saint-Laurent, où le Pavillon Émile Legault a nécessité l'utilisation de 800 sections d'échaffaudages, 1 200 madriers. Sur la tour de 141 pieds, il a fallu changer 90 pierres, un travail considérable avec l'architecte Joseph Power. « Un homme extraordinaire, dit Roland Paradis. Pour nous, les architectes c'est très important! »

Il y aura aussi l'église de Saint-Pierre-les-Bequets, l'Institut de police de Nicolet, l'église de Lotbinière, les Forges du Saint-Maurice, un travail dangereux, dans une cheminée qui menaçait continuellement de tomber. Le métier de maçon rénovateur de mo-

numents historiques est régi comme tous les autres métiers de la construction, avec un salaire de \$20,28 l'heure, et 10 p. cent pour les vacances. Et pour les chantiers loin de Manseau, une pension de \$270 par semaine.

Il y a peu de jeunes qui entrent en apprentissage. La relève est peu nombreuse. Mais pour entrer dans une équipe comme celle des Paradis, il faut aimer le métier. Une véritable équipe, et Roland Paradis tient à les présenter tous, il a même une photo de groupe prise sur un chantier. On y voit Serge Paradis, son frère, et Norman Castonguay, Marcel Pélipin, Marcel Paradis, Réjean Michaud, un autre beau-frère, et Léo Paradis, l'homme d'administration.

Le moulin du portage a brûlé. Ce sont les Paradis qui ont travaillé pour sa sauvegarde. Le ministère des Affaires culturelles vient de trouver les fonds pour le reconstruire. Et les Paradis s'appêtent à répondre aux appels d'offre. C'est une bâtisse qu'ils connaissent bien, ils ont sans doute quelques chances d'obtenir le contrat.



Les pierres qui ont servi à refaire le tour de cette fenêtre, en respectant l'angle ouvert conçu par les bâtisseurs de 1830 ont été prélevées au bas de la fenêtre.

PHOTO JEAN COUILL, La Presse

Suicide à Notre-Dame de Paris: 2 morts

Agence France-Presse
PARIS

Un homme d'une trentaine d'années s'est jeté volontairement du haut de Notre-Dame de Paris, hier matin, et a tué, en s'écrasant au sol, une adolescente de 14 ans, qui visitait la cathédrale avec son collègue.

Il était environ 11 h quand le désespéré a enjambé le parapet de la tour sud de Notre-Dame. Sur le parvis encombré de touristes, un groupe de collégiens parisiens s'appretait à visiter l'intérieur du monument. Le suicidé est tombé sur Martine Blot, 14 ans, qui se tenait un peu à l'écart.

Il est mort et a tué la jeune fille sur le coup, selon les policiers. Les secours arrivent rapidement.

« C'est horrible. Comment peut-on faire une chose pareille? », s'est exclamée une jeune touriste britannique, peu après le drame.

Les États libres d'appliquer la peine de mort aux jeunes

Agence France-Presse
WASHINGTON

La Cour Suprême des États-Unis a décidé, hier, que chaque État de l'Union était libre d'infliger la peine de mort aux assassins qui ont commis leur crime alors qu'ils n'étaient âgés que de 16 ou 17 ans.

Par 5 voix contre 4, les juges ont estimé qu'appliquer la peine capitale aux assassins mineurs au moment des faits n'était pas en contradiction avec l'interdiction, prévue par la Constitution, des « punitions cruelles et exceptionnelles ».

La Cour a ainsi confirmé les peines de mort qui avaient été prononcées dans les États du Missouri et du Kentucky contre deux hommes qui avaient respectivement 16 et 17 ans au moment de leur crime.

Sa décision revient à placer à

16 ans l'âge minimum où la peine de mort peut être requise car, l'an dernier, la Cour avait annulé une condamnation à mort prononcée dans l'Oklahoma à l'égard d'un meurtrier qui avait 15 ans à l'époque du crime.

Il y a actuellement dans les prisons américaines quelque 25 autres condamnés à mort, sur un total de 2 200, qui avaient 16 ou 17 ans le jour de leur crime.

Dans la rédaction de l'opinion

majoritaire, le juge Antonin Scalia a estimé qu'il n'y avait pas de consensus national contre l'exécution d'assassins mineurs au moment de leur crime. Il a indiqué que, sur les 37 États dans lesquels la peine de mort est en vigueur,

15 refusent de l'appliquer à qui-conque n'avait pas 18 ans au moment des faits. « Cela n'établit pas un degré suffisant de consensus national pour que la Cour juge le châtiment cruel et exceptionnel ».

ARRÊTEZ DE FUMER

Traitement au laser • Sans douleur ni effet secondaire
Normalement, un traitement suffit • Programme de contrôle de l'appareil également disponible

**Centre de Laserthérapie
Laser World**

MONTRÉAL QUÉBEC GRANBY
682-2861 622-9138 777-3633



Dual

- *Ce prix comprend:
- Installation à domicile
 - Récepteur Harman-Kardon HK-3851
 - Enceintes KEF C-15
 - Table tournante DUAL CS-2110

LA CHAÎNE COMPATIBLE

Voici la chaîne haute-fidélité compatible... avec vos critères de qualité élevés... et votre budget. Ces composantes sélectionnées par Kébecson se marient à la perfection. La chaîne compatible, une exclusivité Kébecson.



Harman-Kardon



KEF

Kébecson

l'audio-conseil
6555, rue Saint-Denis
Montréal
(514) 270-7900

«BON YEN DE BON YEN!»

I-Mark RS Turbo 3 portes 1988 d'Isuzu



13 464\$ PDSF MAINTENANT 11 464\$*

*Transport, préparation et plein d'essence compris.

Berline I-Mark XS 1988 d'Isuzu



11 398\$ PDSF MAINTENANT 9 398 \$*

*Transport, préparation et plein d'essence compris.

2 000\$*

Remise sur tous les modèles I-Mark d'Isuzu 1988 en stock.

Vous avez envie d'une voiture japonaise? Alors, optez pour la I-Mark d'Isuzu. En effet, la I-Mark RS Turbo d'Isuzu présente un excellent rapport performance-prix sans compter que Passeport offre actuellement une remise de 2 000\$ sur tous ses modèles 1988 en stock.

De plus, si vous songez à faire l'acquisition d'une Honda Civic, d'une Mazda 323 ou d'une Toyota Corolla, n'oubliez pas que l'offre Passeport s'applique également à la berline I-Mark XS.

Passeport offre en outre une remise de 2 000\$ sur les belles Optima 1988 de conception allemande, et une remise de 500\$ sur toutes nos voitures 1989. Alors, venez voir ces deux modèles et dites «sayonara» à la concurrence.

RS Turbo • Accélération exceptionnelle • Direction assistée • Freins assistés • Suspension sport • Sièges baquet avant garnis tissu à dossier inclinable • Indicateur de suralimentation • Sangle de fixation sur le plancher de chargement • Roues en alliage d'aluminium de 14 po • Défecteur d'air avant rallongé • Becquet arrière • Deux rétroviseurs extérieurs sport à commande électrique • Radio AM/FM avec lecteur de cassettes • Phares antibrouillards • Lave-glace/essuie-glace de lunette arrière • Garantie 3 ans/80 000 km appuyée par GM.

Berline XS • Moteur de 1,5 L L4 à arbre à cames en tête • Freins assistés • Volant inclinable • Montre à quartz à affichage numérique • Radio AM/FM stéréo • Banquette arrière repliable à dossier divisé • Serrures de toute sécurité pour les enfants aux portes arrière • Essuie-glace à balayage intermittent • Phares encastrés • Roues en alliage d'aluminium • Deux rétroviseurs extérieurs sport à commande électrique • Glaces teintées • Garantie 3 ans/80 000 km appuyée par GM.

*Taxe et immatriculation en sus. Pour les véhicules achetés au plus tard le 14 juin 1989. Cette offre, qui comprend une participation du concessionnaire, est fondée sur le PDSF et est valable jusqu'à épuisement des stocks du concessionnaire. Autres options offertes moyennant supplément. Offre valable pour les ventes au détail seulement. Le concessionnaire peut vendre pour moins. Taxe calculée sur le prix négocié avant remise.

Voyez votre concessionnaire
Passeport participant aujourd'hui
même ou composez, sans frais, le
1 800 263-1999.

PASSEPORT
AUTOMOBILES INTERNATIONALES

Passeport Décarie
5400, boul. Décarie
Montréal
(514) 483-5555

Passeport Terrebonne
675, boul. des Seigneurs
Terrebonne
(514) 964-1374

Passeport Laprairie
1055, boul. Sainte-Élisabeth
La Prairie
(514) 659-8994

Passeport Blainville
249, boul. Seigneurie Ouest
Blainville (sortie 25 de
l'autoroute des Laurentides)
(514) 437-6317

Passeport Laval
1615, boul. St-Martin Est
Laval
(514) 385-9191

Passeport Hochelaga
4500, rue Hochelaga
Montréal
(514) 251-1552

Passeport Sherbrooke
4880, boul. Bourque
Rock Forest
(819) 823-1400

Les plages du Delaware menacées par la nappe de pétrole

Les trois millions de litres de mazout échappés du pétrolier uruguayen forment une nappe qui s'étend sur 30 km

d'après UPI et AP
PHILADELPHIE

La faune aquatique semble jusqu'à maintenant avoir peu souffert de la fuite de plus de trois millions de litres de pétrole survenue sur le Delaware par suite de l'échouage du pétrolier uruguayen de 750 pieds *Presidente Rivera*, qui acheminait quelque 80 millions de litres de mazout à la raffinerie Sun Oil de Marcus Hook, en Pennsylvanie. Le navire a donné sur un haut fond samedi près de Claymont, au Delaware, mais il a pu être remis à flot le lendemain.

Le gouverneur du Delaware, Michael Castle, a mobilisé 300 membres de la Garde nationale de l'Etat pour aider au nettoyage de la nappe de pétrole, qui s'étendait hier sur quelque 30 km de longueur et menaçait d'envahir les plages de la Baie du Delaware et de pénétrer dans le canal Chesapeake-Delaware. Quelque 250 civils avaient été affectés à cette tâche dès samedi.

Le gouverneur, qui a inspecté personnellement les lieux dimanche, a confirmé que les dommages écologiques semblaient superficiels. «Je crois que nous avons simplement eu de la chance», a-t-il dit.

Pour sa part, le gouverneur du

New Jersey, Thomas Kean, s'est dit confiant que la fuite de pétrole n'entraînerait pas une pollution importante dans son Etat.

Les deux hommes ont toutefois insisté pour que des règlements beaucoup plus stricts soient adoptés à l'endroit du transport par pétroliers, pour assurer notamment que les navires soient montés par des équipages compétents.

«Nous jouons présentement à la roulette russe avec les rives des Etats-Unis», a déclaré M. Kean. Nous avons pourtant été suffisamment avertis du danger: la fuite de pétrole de l'Alaska aurait dû nous servir de leçon, et maintenant, nous venons de connaître trois accidents du genre en un seul week-end (les deux autres étant ceux de Newport, Rhode Island et Houston, Texas). Clairement, nous n'assurons pas nos responsabilités dans ce domaine.»

M. Castle a dit de son côté avoir appris que l'accident était survenu lorsque le pétrolier avait pivoté sur son ancre, qui avait été lancée par mégarde.

La Garde côtière n'a voulu émettre aucun commentaire à ce propos, se contentant de dire que le pilote et l'équipage du *Presidente Rivera* avaient subi des tests de dépistage d'alcool et de drogue immédiatement après l'accident, et que les résultats seraient connus dès aujourd'hui.

Entre-temps, à Houston, les équipes de nettoyage ont bravé hier des pluies diluviennes et des vents de tempête pour avoir raison du pétrole qui subsistait encore après la fuite de 250 000 gallons survenue vendredi, à une soixantaine de kilomètres en aval de Houston, par suite de la collision d'une péniche avec un pétrolier panaméen.

On ne prévoyait pas d'interrompre l'opération en dépit de l'arrivée imminente de la tempête tropicale Allison, qui avait déjà pénétré hier au-dessus de la terre ferme au sud-ouest de Houston.

Bob Morehead, porte-parole de la Garde côtière, a souligné que le travail se poursuivait jusqu'à ce que la tempête le rende absolument impossible, et qu'on espérait avoir le temps d'éliminer la plus grande partie de la nappe de pétrole.

Par ailleurs, une enquête doit s'ouvrir aujourd'hui à Houston, pour déterminer la raison de la collision entre la péniche et le pétrolier. Les équipages du pétrolier et du remorqueur qui touait la péniche ont subi les tests de dépistage d'alcool et de drogue requis selon la politique adoptée récemment par la Garde côtière des Etats-Unis, et les résultats devaient être connus dans le courant de la journée.



Armé d'une fourche, un préposé au nettoyage de la nappe de pétrole qui s'est répandue dans le Delaware recueille les boules de goudron accumulées le long d'une estacade dans le port de Wilmington. TELEPHOTO REUTERS



Les équipes de nettoyeurs travaillent à contrer les effets de la marée noire le long de la plage de Mackerel Cove à Jamestown dans le Rhode Island. TELEPHOTO REUTERS

RHODE ISLAND

SUITE DE LA PAGE A 1

Tout «baigne dans l'huile» au Rhode Island!

Island, manoeuvres auxquelles ont participé un millier de personnes. De ce nombre, on compte une centaine de prisonniers du «Adult Correctional Institute» de Newport.

«Oh! Mais ce ne sont pas des prisonniers dangereux. Ils sont en libération conditionnelle», précise Rick Meidt, porte-parole de la Garde côtière.

Outre cela, quelque 500 bénévoles ont mis la main à la pompe tout à fait librement.

«Moi, je leur ai amené des sandwiches», a affirmé hier en ondes une héroïne anonyme.

Tous ici, du maire de Newport au groupe environnementaliste «Save the Bay», ont salué l'efficacité de ces manoeuvres.

Trois jours plus tard, la marée noire avait pâli sensiblement, et les plages des environs de Newport sont déjà rouvertes aux baigneurs.

Hier, à Benton Point, non loin de l'endroit où s'est échoué le *World Prodigy*, on pouvait voir des centaines de curieux qui s'étaient massés pour observer de près le navire, dont on doit finir de pomper l'huile aujourd'hui et qui sera remorqué demain.

Les hôteliers, eux, n'ont perdu ni leur sourire ni leurs clients. Mais il faut avouer qu'ils ont eu chaud, vendredi soir, quand cette terrible odeur d'huile a envahi l'atmosphère, une semaine à peine avant le plus «gros» week-end de l'année, celui de la Fête nationale (4 juillet).

«L'odeur était tellement forte... C'était à vous rendre malade!», de dire Sam Rogers, propriétaire du Melville House, un «bed and breakfast» de Newport, qui s'est précipité, en compagnie de sa femme, sur l'appareil radio pour en savoir plus long.

Quelques plages sont encore fermées du côté ouest de la baie de Narragansett, et la pêche aux mollusques est totalement interdite, mais la Garde côtière assure que tout rentrera dans l'ordre d'ici vendredi.

Tim Reilly, un scientifique spécialisé en écologie qui travaille pour le Secrétariat américain au

Commerce, est venu expressément de Valdez, en Alaska, où il se trouve depuis une dizaine de semaines, afin de prêter main forte aux membres de la Garde côtière.

Il estime que si le pire a été évité, on ne sait pas encore très bien quel sera le véritable impact de la catastrophe sur l'écosystème.

À cette époque-ci de l'année, on retrouve dans la baie de très nombreux oeufs de homard et de plusieurs espèces de poissons. Or, certains éléments particulièrement toxiques de l'huile déversée se seraient dissous dans la mer et menaceraient ces oeufs. Selon lui, il faudra attendre encore quelques semaines avant de pouvoir se faire une idée concrète de l'impact du déversement.

Quant aux oiseaux, on a bien retrouvé ici et là un ou deux goélands morts, et un huard auquel il a fallu donner un «shampooing» parce qu'il avait la plume un peu trop grasse, mais d'une façon générale, les dégâts ne les ont pas affectés.

«Ce qui nous aide, c'est que le gouverneur DiPrete est un Républicain, tout comme le président Bush», opine Garry Farrea, 33 ans, qui pêche le homard dans la baie depuis une dizaine d'années.

«Ah! Au début, ça m'a complètement écoeuré. Je me suis dit: 'Ça y est, ça va être un film d'horreur'. Maintenant, ça va. Mais je te jure qu'il y aura des effets. Je ne sais pas quand, ni quoi, mais on ne peut pas déverser tout ça sans qu'il se passe quelque chose. Les homards, ça bouffe des cadavres, alors attends l'an prochain, tu verras...»

Quant à Ronnie Fatelli, propriétaire de l'«Aquidmick Lobster», il a bien trouvé de l'huile sur ses filets et sur ses bateaux, mais sinon, tout va comme d'habitude, c'est-à-dire plutôt mal. Dans cette baie, où l'on pêche à l'année longue, la ressource ne se renouvelle jamais assez vite au goût des marchands de poisson.

Le tourisme, la deuxième industrie en importance à Newport (après la Marine américaine), n'a non seulement pas chuté, mais il a même profité de la catastrophe: «Personne n'a annulé ses réservations, et il doit bien y avoir 200 journalistes venus pour ça. Il faut les loger, il faut qu'ils mangent!», se réjouit Robert J. McKenna, maire de Newport, qui n'est pas mécontent non plus de la publicité «gratuite» que lui a valu l'échouement du *World Prodigy*.

Si les manoeuvres de nettoyage se sont si bien déroulées, c'est que l'accident de l'*Exxon Valdez*, cet hiver en Alaska (48 millions de litres de brut se sont répandus dans la mer) avait préparé le terrain.

«Nous sommes allés voir la Garde côtière il y a deux mois», confie Kurt Spalding, de «Save the Bay», un organisme environnemental né précisément pour s'opposer à la construction d'une raffinerie de pétrole, en 1970.

«La Garde côtière nous a fait part du plan d'urgence qu'elle avait mis en place, et tout semble s'être déroulé cette fin de semaine comme ils avaient prévu», de dire M. Spalding.

Ce qui reste, trois jours après le plus important déversement de l'histoire du Rhode Island, en plus de ces minces taches d'huile et de dommages incertains, c'est cette question que se posent Kurt Spalding et bien d'autres: «Mais qu'allait donc faire le capitaine du *World Prodigy* et sa galère dans ces eaux périlleuses sans un pilote de la région? Et puis, de toutes manières, comment a-t-il fait pour heurter ce récif, en plein après-midi, par temps clair?»

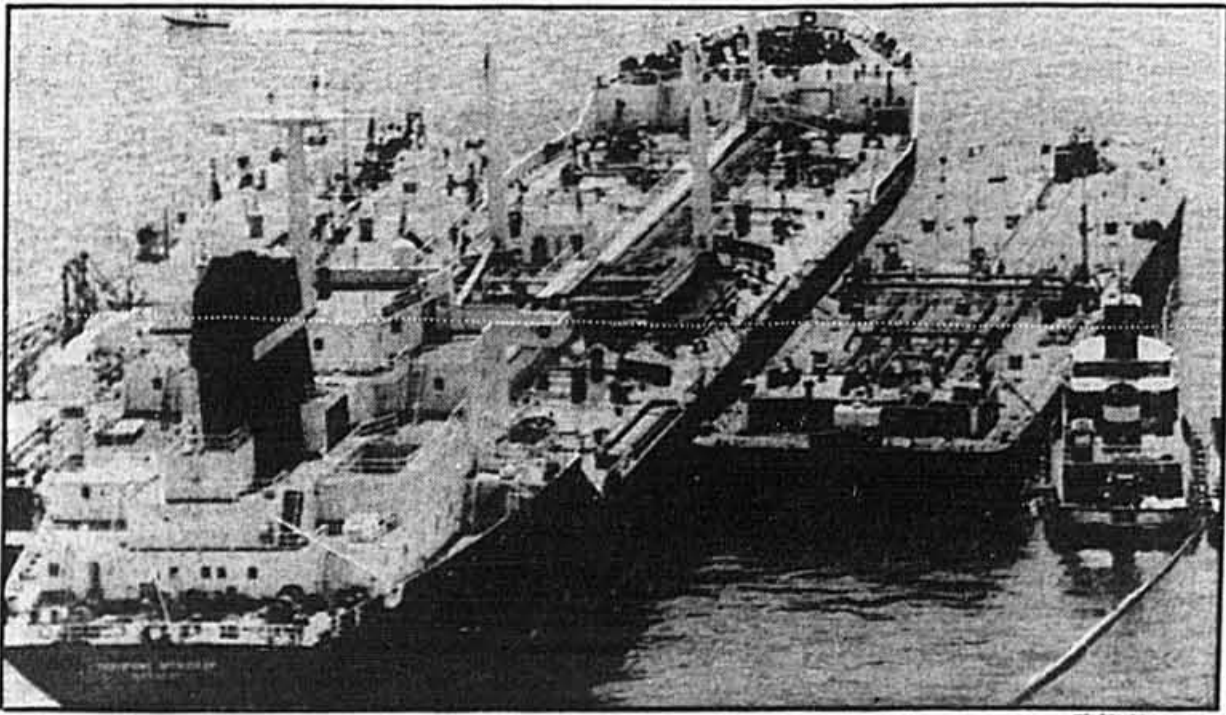
Ce matin, l'équipage du navire devra comparaître devant un grand jury de l'Etat du Rhode Island réuni à Providence, la capitale, qui déterminera s'il y a lieu de déposer des accusations criminelles. □



Jackie Deinert, une résidente de Hull Cove, regarde des homards et autres crustacés morts qu'elle a trouvés sur la plage. TELEPHOTO REUTERS



Deux employés s'affairent à nettoyer les berges à Newport Harbor. TELEPHOTO REUTERS



Le navire grec *World Prodigy* est entouré de bateaux qui pompent le restant de mazout. TELEPHOTO REUTERS

Les «maires souillés» se rencontrent à Valdez!

Les victimes des marées noires de l'Alaska et de la Bretagne parlent coopération

UPI
VALDEZ

Les maires des municipalités affectées par le pire accident pétrolier jamais survenu aux Etats-Unis — celui de l'*Exxon Valdez*, en Alaska — et le plus catastrophique qui se soit jamais produit dans le monde — celui de l'*Amoco Cadiz* en France — se sont rencontrés à Valdez hier pour échanger leurs impressions et inspecter le détroit du Prince William, ravagé par la marée noire.

«Les Français ont déjà connu ce que connaît actuellement l'Alaska», a déclaré le maire de Valdez, John Devens, tandis que le coordonnateur de la visite française, Jean-Baptiste Henry, précisait que le but de cette réunion était d'assurer la coopération des communautés qui ont eu à souffrir de ce fléau.

«Nous sommes convaincus, a-t-il dit, que cette réunion permettra enfin d'exercer les pressions nécessaires sur les gouvernements intéressés pour faire en sorte que les économies côtières soient mieux protégées à l'avenir.»

L'*Exxon Valdez* s'est échoué le 24 mars, répandant plus de 40 millions de litres de pétrole brut dans le détroit du Prince William et le golfe de l'Alaska. Des centaines de kilomètres de côtes furent ravagées par la marée noire, et la faune locale subit des pertes catastrophiques.

Quant à l'*Amoco Cadiz*, il s'échoua le 17 mars 1978 sur la côte nord-ouest de la France, déversant près de 300 millions de litres de mazout sur les rivages de la Bretagne.

Même si le temps finit toujours par réparer les ravages de telles catastrophes, le souvenir en demeure éternellement présent à la mémoire des victimes.

«Il est vrai qu'en une décennie, la faune a retrouvé son équilibre en Bretagne, mais les Français n'ont jamais oublié ce désastre, parce qu'ils n'ont jamais obtenu justice», a déclaré M. Henry.

Les administrateurs des 15 municipalités de l'Alaska affectées par l'accident ont formé un groupement qu'ils ont appelé «Les maires souillés», tandis que leurs vis-à-vis français créèrent un organisme similaire baptisé le «Syndicat mixte». Devens et Henry ont émis l'espoir qu'un groupement international de «maires souillés» serait en mesure d'exercer une influence forte sur les gouvernements et sur les grandes sociétés pétrolières, afin que de tels désastres ne se reproduisent pas.

L'opposition s'inquiète de la «spéculation foncière» à Longueuil

PIERRE BELLEMARE

■ Longueuil semble être un lieu de prédilection pour les spéculateurs fonciers, affirme le leader de l'opposition à l'hôtel de ville, Me Pierre Lestage.

Après l'affaire du conseiller Gilles Déry, qui a fait l'acquisition d'une propriété de \$172 000 dans le nouveau développement Bellerive, en se rendant aux limites de la légalité, éclate maintenant le dossier d'une compagnie à numéro, présidée par un entrepreneur de Sainte-Julie, Marcel Larochelle, qui a réalisé un profit net de \$1,1 million en peu de temps.

L'histoire remonte au 24 septembre 1986. Longueuil menacé d'acquiescer pour arrérage de taxes un ensemble de lots, appartenant à un professionnel de la santé de Québec, Georges Daigle. M. Daigle règle alors son compte de taxes, s'élevant à \$22 000, et la même journée, il vend ses propriétés pour la somme de \$53 391 à Gérard Etcheverry.

Celui-ci, la même journée toujours, refait ces mêmes propriétés au prix de \$204 058 à la compagnie de gestion Socom Inc., établie à Varennes et présidée par Jean-Marc Veilleux. Le porte-parole du Parti civique, Me Lestage, qui ne compte toutefois aucun élu sur les 19 conseillers, estime que la ville a eu tort de ne pas avoir fait une proposition d'achat à M. Daigle, le 24 septembre 1986, d'autant plus que les études devant mener à la réalisation des deux terrains de golf, près de Collectivité nouvelle, étaient déjà en cours.

Larochelle intervient

Le 30 mars 1987, la compagnie de gestion Socom vend les propriétés à la compagnie 2423-9519 Québec Inc., contrôlée par Marcel Larochelle, au prix de \$319 692.

Le 24 septembre 1987, un an jour pour jour après que la ville eut menacé M. Daigle de récupérer les propriétés pour arrérage de taxes, le groupe Larochelle vend à l'administration de Longueuil une bonne partie des propriétés au prix de \$361 692.

La ville, qui aurait pu s'approprier ces terrains un an plus tôt à fort meilleur prix, insiste Me Lestage, a ainsi fait l'acquisition de 516 206 pieds carrés, sur un total de 680 196 pieds carrés.

La différence de la superficie de terrain — 176 754 pieds carrés — demeurant la propriété de Marcel Larochelle, a ensuite été vendue à la compagnie Sunoco à un prix supérieur à \$1,2 million.

Ce lot fait le coin des boulevards Fernand-Lafontaine et Jean-Paul-Vincent, à l'entrée du développement domiciliaire Collectivité nouvelle et, selon Me Lestage, il semble évident que la compagnie pétrolière y aménagera une station d'essence.

Le maire Roger Ferland est peu impressionné par les «attaques partisans de l'opposition: vous pouvez en sortir des terrains sur lesquels des gens ont fait beaucoup d'argent. C'est même possible que ces gens aient obtenu des informations privilégiées, émanant de l'hôtel de ville ou de l'extérieur. Mais tout cela, à mes yeux, n'a que peu d'importance», a conclu le maire Ferland.

8,9%*!

Plus que génial!

Un taux de crédit qui s'applique à toutes les Pulsar, tous les camions Costaud, toutes les Stanza, Micra, Sentra! Vous pouvez même emprunter le montant total de votre achat! 8,9% (pour une période de 12 à 24 mois), 9,9% (25 à 36 mois) ou 10,9% (37 à 48 mois)*!

Et ce n'est pas tout! En plus de profiter d'un taux de crédit extraordinaire, vous pouvez profiter des offres spéciales de Nissan sur les Micra, Sentra et Costauds KingCab «super-équipés»†

Voilà une offre qu'on ne peut laisser passer... alors passez vite chez votre concessionnaire Nissan, et profitez-en! C'est plus que génial! C'est Nissan.

† La Micra: toit ouvrant, 5 portes, garnitures spéciales, radio MA/MF, lecteur de cassette, 2 haut-parleurs.

La Sentra DLX: avec climatisation, garnitures spéciales, radio MA/MF, lecteur de cassette, 4 haut-parleurs et direction servo-assistée.

Le Costaud KingCab DLX: avec sièges arrière, sièges baquets en tissu, moquette, radio MA/MF, lecteur de cassette, 2 haut-parleurs et direction servo-assistée.

* Les taux de crédit s'appliquent aux voitures neuves Micra, Sentra, Stanza, Pulsar et aux camions Costauds neufs. Par exemple, pour un crédit de 10 000 \$ durant une période de 48 mois, à 10,9% approx. Les mensualités seront de 257,97 \$. Le coût de l'emprunt est de 2 382,55 \$.

Offre en vigueur pour un temps limité. Crédit sujet à approbation. Pour plus de détails, voir votre concessionnaire Nissan.



génial...et humain™

Vite en Affaires à Vancouver

Vous pouvez vous rendre très vite,
et en classe Affaires, à Vancouver en empruntant simplement le vol sans escale
que nous offrons chaque jour vers cette destination.
Vous pouvez aussi profiter du confort de notre classe Affaires
sur nos vols sans escale quotidiens pour Calgary et Winnipeg.

Et avec Aéroplan, chacun de vos voyages compte davantage.

Air Canada

Un chercheur se penche sur l'hétérogénéité génétique des Québécois

JOHANNE LENNEVILLE
de la Presse Canadienne

On considère généralement les Québécois francophones comme faisant partie d'une grande famille homogène au plan génétique. La découverte récente d'un gène responsable de l'hypercholestérolémie chez de nombreuses familles francophones habitant le territoire québécois est venue renforcer cette thèse.

Mais après avoir analysé diverses recherches sur le portrait génétique des Québécois et de leurs descendants, M. Marc De Braekeleer, de l'Université du Québec à Chicoutimi, souligne dans un document que la population francophone du Québec possède plutôt un bassin génétique diversifié. « Il est indéniable que la population canadienne-française du Québec constitue une entité socio-culturelle unique. Si elle peut être considérée comme homogène

sur un plan socio-culturel, elle ne peut pas l'être sur un plan génétique », affirme l'auteur de cette recherche. En étudiant le bassin génétique des quelque 8 500 citoyens français qui s'installèrent de façon permanente au pays jusqu'à la conquête anglaise, on s'aperçoit qu'ils proviennent de différentes régions (38 provinces) et non seulement de l'ouest de la France, fait remarquer M. De Braekeleer. Un nombre non négligeable de

colons arrivent de l'Est de la France et les régions qui ont contribué le plus à l'immigration sont Paris et l'Île-de-France, secteurs caractérisés par une grande variété génétique, précise l'auteur. De plus, note-t-il, parmi ces 8 500 personnes, environ 350 n'étaient pas Français mais venaient entre autres de Suisse, d'Allemagne, d'Autriche et de Belgique. Sans compter que les premiers arrivants ont eu de fréquents con-

tacts avec les populations amérindiennes et anglophones. Le chercheur fait également valoir que les provinces françaises ont longtemps été soit sous domination anglaise à l'ouest ou sous régime espagnol au sud. Dès lors, on peut dire que « les populations régionales en France sont encore aujourd'hui très différentes d'un point de vue anthropologique et génétique (Bretons, Gascons, Basques, Provençaux, Alsaciens, etc.) ».

M. De Braekeleer mentionne également une étude de grande envergure mise sur pied en France et au Québec en 1986 afin d'étudier les « distances génétiques » entre les différentes régions des deux territoires. Cette étude, appelée « Provinces françaises », stipule qu'il n'y a pas eu de « dérive génétique », c'est-à-dire « un appauvrissement du bassin génétique québécois, mais au contraire un apport extérieur non-français de diversification ».

L'analyse comparée de données génétiques des diverses régions du Québec, de France et de trois populations connues pour leur isolement, leur coefficient de consanguinité élevé et leur même origine, démontre encore là que la population canadienne-française est hétérogène génétiquement, rapporte le document. M. De Braekeleer constate aussi que la « quasi absence des mariages à forte consanguinité associée à une valeur relativement basse du coefficient moyen de consanguinité », ont là encore permis de dresser un portrait génétique varié de la population québécoise francophone. « Les raisons pour lesquelles le bassin génétique canadien-français ne s'est pas homogénéisé sont liées à l'hétérogénéité du noyau fondateur, à une consanguinité qui est restée relativement basse et à un flux génique constant », conclut-il.

Les lieux de baignade passés au peigne fin

Les quelque 70 inspecteurs du ministère du Travail du Québec entamaient hier leurs visites d'inspection des piscines et des plages publiques afin de vérifier si ces lieux de baignade sont conformes à la réglementation en matière de sécurité. En 1988, le ministère a initié plus de 300 poursuites à l'issue des visites de 728 lieux de baignade. Ces poursuites visaient les propriétaires de piscines ou de plages qui ne respectaient pas le Règlement sur la sécurité dans les bains publics. Jusqu'à aujourd'hui, les tribunaux ont rendu 66 jugements, et dans chaque cas les propriétaires ont été reconnus coupables sous trois chefs d'accusation en moyenne. Au moment de ces infractions, l'amende maximale était de \$60 mais des modifications à la loi ont permis d'augmenter les amendes, qui varient de \$250 à \$6900.

L'inspection des lieux de baignade publics vise à s'assurer du respect intégral, par le propriétaire ou l'exploitant, des normes de sécurité applicables. Les récentes modifications à la loi témoignent de l'importance de la responsabilité du propriétaire ou de l'exploitant à cet égard.

Les facteurs du Plateau auront leur monde à l'oeil

Les facteurs jetteront dorénavant un coup d'oeil attentionné sur leurs clients âgés ou handicapés, dans le Plateau Mont-Royal, en vertu d'une entente entre la Société canadienne des Postes, leur Union, l'Opération Tandem et le CLSC du quartier. Le facteur, à cause de son travail, bénéficie de conditions idéales pour remarquer toute anomalie susceptible de signaler une personne en difficulté. Toutes les personnes âgées ou handicapées dont le code postal commence par H2H, H2J, H2K et H2L peuvent bénéficier de cette protection.

Pour de plus amples renseignements, on peut communiquer avec Opération Tandem, au 525-1235, ou avec le CLSC Plateau Mont-Royal, au 521-7663.

Les diabétiques bien accueillis à la Cité de la Santé

Au moins 1 300 diabétiques ont été traités à la Cité de la Santé depuis la mise sur pied d'un département spécialisé à cet hôpital. Le Centre de diabète de l'hôpital de Laval a ouvert ses portes en 1984. Avec une population atteignant 300 000 habitants, Laval compte environ 15 000 personnes atteintes de diabète.

Contrairement à d'autres services offerts à la Cité de la Santé, ce centre accueille également les personnes demeurant à l'extérieur de l'île Jésus. Il s'agit du premier Centre de diabète au Québec à offrir des services dans le cadre d'une approche globale, alliant les traitements, l'information et l'enseignement pour les diabétiques.

Plus que jamais Pascal souhaite vous voir satisfait!



ÉCONOMISEZ 30.00

249⁹⁵ ch.

Solde

Coffre-fort Ignifuge

Dim. int.: 13 x 10-1/2 x 12" approx. Garantie de 1 an.

Notre prix 279.95

A. Chaise pliante en métal **14⁹⁵** ch.

B. Chaise pliante en métal **19⁹⁵** ch.

Solde

Disponible en fini noir, bleu ardoise, blanc, marron, rouge, amande ou gris.

Siège & dossier rembourrés. Noir/beige ou blanc/noir.

Notre prix 24.95

Pichet de 1,4 litre

29⁹⁷ ch.

Solde

Pichet en verre transparent avec anse

Notre prix 4.75

Statue de licorne

29⁹⁷ ch.

Solde

Statue en porcelaine de qualité

Notre prix 5.95

1/2 PRIX!

Bouilloire siffiante

8⁷⁷ ch.

Solde

Bouilloire de 2-1/2 pintes en acier inoxydable avec fond en cuivre.

Notre prix 1.95

Cloche à gâteau en simill-cristal

19⁹⁵ ch.

Solde

Idéal pour gâteaux & fromages!

Notre prix 26.95

ÉCONOMISEZ 7.00

Théière en porcelaine

3 tasses 345 ch.

4 tasses 445 ch.

Solde

6 soucoupes & demi-tasses

6⁹⁵ le pot

Solde

Paquet pour 6 personnes

Notre prix 8.75

ÉCONOMISEZ PLUS DE 20%

Lampe à l'huile 10" avec réflecteur

8⁹⁵ ch.

Solde

Une superbe addition à votre maison! Crochet inclus. Fini étain.

Ensemble de wok 7 pcs en acier inoxydable

29⁹⁵ l'ens.

Solde

Comprend wok de 14", étuveur, couvercle, base, 2 ustensiles & paire de baguettes.

Accessoires de barbecue

97⁹⁵ ch.

Solde

Ensemble de 3

Notre prix 5.50

1/2 PRIX!

Grand choix de tasses en porcelaine

97⁹⁵ ch.

Solde

Tasses à motifs & couleurs assortis.

Chopes à bière en verre

99⁹⁵ ch.

Solde

Chopes à bière en verre

Notre prix 1.45

VOTRE CHOIX

Paquet de 4 verres

29⁹⁷ le pot

Solde

Choix de 8-3/4 oz. ou 10-1/2 oz.

Notre prix 3.75

ÉCONOMISEZ 20%

Coquilles de cuisson

4-1/2" 375 pot

5" 445 pot

5-1/2" 495 pot

6" 595 pot

Solde

Paquet de 41

Notre prix .75

Sous-plats en paille

49⁹⁵ ch.

Solde

Plusieurs formes, grandeurs & couleurs

Notre prix .75

1/3 DE RABAIS

Ens. de 3 supports pour jupes, pantalons ou habits

19⁹⁷ le pot de 3

Solde

Range bien tous vos vêtements!

VOTRE CHOIX

Aides ménagères!

24⁹⁷ ch.

Solde

A. OÙ B. Balais magnétiques à poils en biseau ou droits.

C. Porte-poussière à long manche

24⁹⁵ ch.

Tapis en caoutchouc

19⁹⁷ ch.

Solde

Mesure approximative 20 x 13-3/4"

Tapis en caoutchouc

49⁹⁵ ch.

Solde

Mesure approximative 30 x 18"

Marmite couverte de 9 litres

18⁵⁰ ch.

Solde

Marmite en acier émaillé de couleurs assorties

Notre prix 24.50

ÉCONOMISEZ 6.00

Bouilloires en acier inoxydable

6⁹⁵ ch.

10 L 29⁷⁵ ch.

Solde

Batterie de cuisine 7 pcs en acier inoxydable

22⁵⁰ l'ens.

Solde

1 de ch.: casserole 1 pte & 3 pte à couvercle, fait-tout 4 pte à couvercle & poêle de 9"

Notre prix 27.50

ÉCONOMISEZ 5.00

Bois & assiettes en verre ambré

Assiette à dîner 63⁹⁵ ch.

Assiette à dessert 48⁹⁵ ch.

Notre prix 1.25

Notre prix .95

Boi à céréales 48⁹⁵ ch.

Boi à dessert (non illus.) 47⁹⁵ ch.

Notre prix .95

Service "Élégant" 20 pcs en porcelaine

22⁵⁰ l'ens.

Solde

4 de chaque: assiettes à dîner, à dessert, bols à soupe, tasses & soucoupes. Motif fleuri

Notre prix 27.50

Planches à découper en polyéthylène

12 x 8" 47⁹⁵ ch.

10 x 6" 59⁹⁵ ch.

15-1/2 x 9-1/2" 29⁹⁵ ch.

Notre prix 6.75

Notre prix 7.95

Notre prix 3.75

ÉCONOMISEZ JUSQU'À 25%

Ustensiles Bakemaster^{MD} Individuels

288 ch.

Solde

Pour les fours à micro-ondes ou conventionnels. Va au congélateur & au lave-vaisselle

Notre prix 5.75

VOTRE CHOIX

Ustensiles Bakemaster^{MD} Individuels

245 ch.

Solde

Pour les fours à micro-ondes ou conventionnels. Va au congélateur & au lave-vaisselle.

Notre prix 5.75

VOTRE CHOIX

A. Ens. à fondue 11 pcs en fonte émaillée

49⁹⁵ l'ens.

Solde

Pot couvert 1,7 L, support, brûleur, plateau & 6 fourchettes

Notre prix 59.95

B. Ens. à fondue au chocolat

49⁹⁷ l'ens.

Solde

Plat en céramique, base, chandelle & 4 fourchettes

Notre prix 6.50

Fourchettes (non illus.)

145 le pot

Solde

Paquet de 6

Notre prix 1.45

ÉCONOMISEZ 10.00

C. Assiette à fondue

32⁹⁵ ch.

Solde

À 5 sections.

Notre prix 3.25



- CENTRES COMMERCIAUX**
- Place Versailles — 7275 est, rue Sherbrooke 353-1150
 - Boulevard — Pie IX et Jean-Talon est. 722-4681
 - Normandie — Boul. de Salaberry 334-6311
 - Dorval — 400 av. Dorval 631-4291
 - Fairview — Pointe-Claire 695-6655
 - Greenfield Park — 473 boul. Taschereau 672-1771
 - Le Carrefour Laval — 3055 boul. Carrefour 687-1220
 - Carrefour Angrignon — 7075 boul. Newman 364-4442
 - La Place Vertu — 3305 Côte Vertu 745-4220
- MAGASINS**
- 6825 Côte des Neiges 735-2534
 - 301 ouest, rue St-Antoine 878-5574
 - 5742 av. du Parc 878-5600
 - 4833 ouest, rue Sherbrooke 878-5605
 - 4050 Wellington, Verdun 878-5611
- Ces prix sont en vigueur jusqu'au samedi 8 juillet. "Notre prix" indique notre prix de tous les jours. Nous nous réservons le droit de limiter les quantités.

CETTE BERLINE HAUTE PERFORMANCE BÉNÉFICIE DU MEILLEUR RECORD DE PISTE DU MONDE.

En course Formule 1, rien n'est prévisible. Les variations sont innombrables d'une piste à l'autre, d'une voiture à l'autre, d'un pilote à l'autre. Il suffit d'une fraction de seconde pour prendre ou perdre la première place. Pourtant, dans le cas de l'équipe de course McLaren et du groupe motopropulseur Honda, la victoire ne leur a échappé qu'une fois.

En 1988, ces voitures ont gagné 15 courses Formule 1 au cours d'une saison de 16 courses. L'histoire de la course Formule 1 prenait une nouvelle tournure.



Voici la Berline Acura Integra 1990 repensée. Les obligations ont leur récompense. Voici la berline 4 portes pour ceux qui n'ont jamais vraiment voulu une berline.

L'Integra de nouvelle génération intègre les disciplines de la performance apprises en course Formule 1. 4 soupapes par cylindre. Deux arbres à cames en tête. Injection programmée de carburant. Système de suspension entièrement indépendante aux 4 roues avec double fourchette et direction à crémaillère.

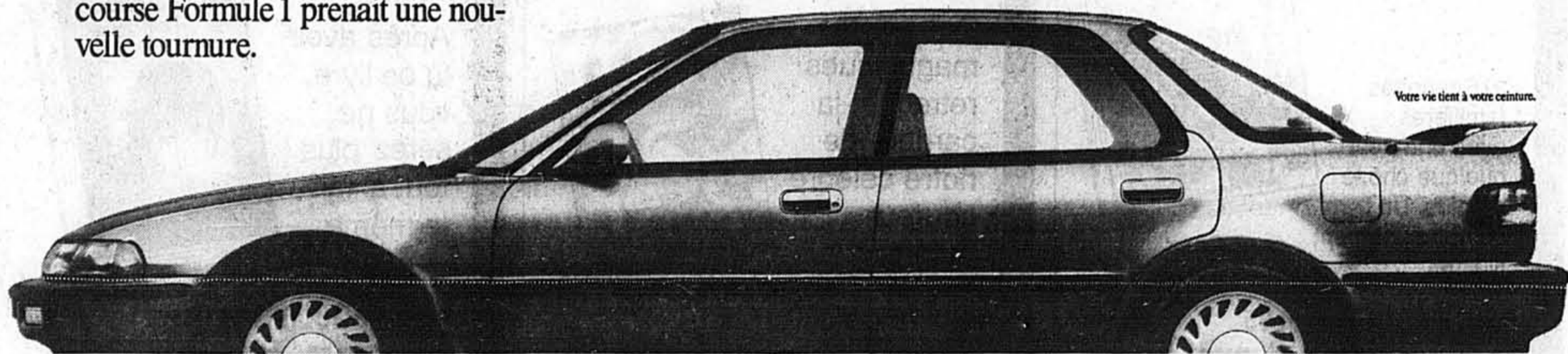
Vous tous qui exigez la preuve d'un record de piste, regardez la prochaine course Grand Prix Formule 1. Ça vous en dira long sur nos origines.

Pour de plus amples renseignements sur la garantie Acura de 5 ans/100 000 km*, les noms des concessionnaires et le Plan AcuraBail,** téléphonez sans frais au 1-800-263-2828.

ACURA INTEGRA 1990

Les voitures construites de main de maître.

Une division de Honda Canada Inc.



Votre vie tient à votre ceinture.

Le prix de la Berline Integra 1990 est à partir de 16,395 \$. Ce prix ne comprend pas l'immatriculation, ni les frais de transport et les taxes (s'il y a lieu). Le concessionnaire peut la vendre moins cher. *Selon le cas échéant le premier. Détails chez le concessionnaire. **Un service Acura authentique offert par Honda Canada Finance Inc.



PRESTIGE ACURA
3700 Autoroute 440, O., Laval Tél.: 745-1234

ÉLÉGANCE ACURA
1144 Rue Principale, Granby Tél.: 378-4969

ACURA PRÉSIDENT
4648 Boul. St. Jean N., Dollard-des-Ormeaux Tél.: 696-2991

LES GALERIES ACURA
7100 Boul. Métropolitain E., Anjou Tél.: 354-8811

LUCIANI ACURA
4040 Jean Talon O., Montréal Tél.: 340-1344

COLES

GRANDE OUVERTURE!

PLACE BONAVENTURE

MERCREDI LE 28 JUIN - SAMEDI LE 1 JUILLET
LUNDI - MERCREDI 9h 30 - 18h; JEUDI - VENDREDI 9h 30 - 21h; SAMEDI 9h 30 - 17h

L'HÉRITAGE D'EMMA HARTE

par Barbara Taylor Bradford

Si vous avez aimé
"L'espace d'une vie", ce
roman vous fascinera.

PRIX RÉGULIER 19.95

NOTRE
PRIX **14.96**



EN DIRECT

par Lee Iacocca

Une réflexion sur
l'avenir de l'Amérique
et du monde moderne.

PRIX RÉGULIER 24.95

NOTRE
PRIX **16.47**



LA CUISINE AU WOK

par Ceil Dyer

200 recettes rapides, des
repas extraordinaires.

PRIX RÉGULIER 17.95

NOTRE
PRIX **3.97**



L'ALBUM DES HERBES ET DES ÉPICES

276 recettes
familiales
avec une petite
quelque chose
en plus. Un livre
somp tueusement
illustré.



PRIX RÉGULIER 29.95

NOTRE
PRIX **9.47**

RABAIS DE

50%

ET PLUS

sur certains
items

Dans ce magasin
seulement

VILLENEUVE

par Allan de la Plante
et Pierre Lecours

Des photos
magnifiques
retracant la
carrière de
notre célèbre
coureur
automobile.



PRIX RÉGULIER 19.95

NOTRE
PRIX **.99**

VALET DE NUIT

par Michel Host

Prix Goncourt 1987, ce
roman vous est offert à un
prix imbattable.

PRIX RÉGULIER 2.95

NOTRE
PRIX **1.47**



SORCELLERIE ET DEMONOLOGIE

par Francis X King

Découvrez le monde
mystérieux des sorcières,
des magiciens et des
démons. 200 gravures
illustrent cet album.

PRIX RÉGULIER 29.95

NOTRE
PRIX **9.47**



DICTIONNAIRE HARRAP'S MINI POCKET ANGLAIS- FRANÇAIS

Ce dictionnaire bilingue
sera le compagnon idéal
lors de vos voyages.

PRIX RÉGULIER 6.95

NOTRE
PRIX **2.47**



MIROIR SECRET

par Shirley MacLaine

Après avoir
lu ce livre,
vous ne
serez plus
tout à fait
le même.



PRIX RÉGULIER 21.95

NOTRE
PRIX **6.47**